



Financement
Union Européenne

CF N° B7-6200/01/0427/TF

MINISTÈRE DE LA PLANIFICATION ET DE LA
PROGRAMMATION DU DEVELOPPEMENT

REPUBLIQUE GABONAISE

Union - Travail - Justice

Projet d'Appui Régional à l'ENEF et l'ERAIPT



Rapport final

**Jacques PEETERS, Hervé DUCHAUFOR,
Régis PELTIER et Jean-Louis DOUCET**

30 septembre 2008

Liste des acronymes

AT : Assistance Technique du projet

ATIBT : Association Technique Internationale des Bois Tropicaux (Paris – FRANCE)

AUF : Agence Universitaire de la Francophonie

BGI : Budget Initial Global

BGR : Budget Global Révisé

CA : Conseil d'Administration (ENEF)

CAMES : Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur

CAON : Cellule d'Appui à l'Ordonnateur Général du FED (Libreville – Gabon)

CARPO : Central Africa Regional Programme Office

CAU : Comité des Affaires Universitaires (ERAIFT)

CCRF : Cadre de Concertation Régional Formation du PFBC (Facilitation française)

CIFOR : Centre International de la Recherche Forestière (Indonésie)

CIRAD : Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (Montpellier – France)

CGP : Cellule de Gestion du Projet

CNEARC : Centre National d'Etudes Agronomiques des Régions Chaudes (Montpellier – France)

CNPN : Conseil National des Parcs Nationaux (Libreville – Gabon)

COMIFAC : Conférence des Ministres des Forêts d'Afrique Centrale

COS : Comité d'Orientation et de Suivi (ENEF)

CRESA Forêt Bois : Centre Régional d'Enseignement Supérieur Agricole (Spécialisation Forêt Bois à Nkolbisson -Yaoundé CAMEROUN)

CREUFOP : Centre Régional Universitaire de la Formation Permanente (Université Montpellier II)

DACEFI : Projet de « Développement d'Alternatives Communautaires à l'Exploitation Forestière Illégale »

DAO : Dossier d'Appel d'Offre (norme UE)

DCE : Délégation de la Communauté Européenne (basée à Libreville)

DTA : Dispositions Techniques et Administratives

ENEF : École Nationale des Eaux et Forêts (Cap Estérias - Gabon)

ERAIFT : École Régionale post-universitaire d'Aménagement et de gestion Intégrés des Forêts et Territoires tropicaux (Kinshasa - République Démocratique du Congo)

FCM : Forêt Classée de la Mondah (Cap Estérias)

FORINFO : Formation et Recherche pour l'appui au développement durable du secteur Forêt -Environnement en Afrique Centrale (Fonds de Solidarité Prioritaire, MAE - France)

FRM : Forêt Ressources Management (Bureau d'études basé à Montpellier)

FUSAGx : Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux (Belgique)

GGL : Groupe de Gestion Local (ERAIFT)

IFIA : Association Internationale pour l'Industrie Forestière

ISEFEP : Institut Supérieur des Eaux, des Forêts, de l'Environnement et de la Pêche

MAB : Programme sur l'Homme et la Biosphère (UNESCO – Paris)

MEFEPPN : Ministère de l'Economie Forestière, des Eaux, de la Pêche et des Parcs Nationaux

OIBT : Office International des Bois Tropicaux

PE : Projet d'Établissement

PFBC : Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo

PSVAP : Projet Sectoriel de Valorisation des Aires Protégées de l'Union Européenne (Gabon)
PTA : Plan de Travail Annuel
RENEF : Projet de Réhabilitation de l'École Nationale des Eaux et Forêts (Financement GTZ, 1996-2001)
RIAT : Réseau International des Arbres Tropicaux
RIFFEAC : Réseau des Institutions de Formations Forestière et Environnementale de l'Afrique Centrale
SBL : Société des bois de Lastourville (Gabon)
SCAC : Service de Coopération et d'Action Culturelle (Ministère des Affaires Etrangères - France)
SI : Smithsonian Institution
TBT : Tableau de Bord Trimestriel
TEREA : Terre Environnement Aménagement (Bureau d'études basé à Libreville)
TDR : Terme de référence
TFF : Tropical Forest Foundation (USA)
UE : Union Européenne
USTM : Université des Sciences Techniques de Massoukou
WCS : Wildlife Conservation Society
WWF : Wildlife World Foundation

Table des matières

1	PREAMBULE	5
2	OBJECTIFS DU PROJET	5
2.1	OBJECTIFS INITIAUX.....	5
2.2	UN CADRE LOGIQUE REVISE	5
3	GESTION DU PROJET	6
3.1	L'APPUI TECHNIQUE DU CONSORTIUM CIRAD-FUSAGx.....	6
3.2	UNE GESTION DISTINCTE DU VOLET ENEF ET DU VOLET ERAIFT.....	8
3.3	PERSONNEL DU PROJET	9
3.4	MOYEN DE FONCTIONNEMENT DU PROJET.....	9
4	ETAT DES DEPENSES AU 31 JUILLET 2008	10
4.1	RAPPEL DES CONTRIBUTIONS GLOBALES ATTENDUES	10
4.2	BUDGET REALISE – VOLET ENEF.....	10
4.2.1	<i>Contribution de l'UE à l'ENEF</i>	10
4.2.2	<i>Contribution du Gabon au volet ENEF</i>	15
4.2.3	<i>Bilan global des investissements UE et du Gabon pour le volet ENEF</i>	16
4.3	BUDGET ENGAGE – VOLET ERAIFT	17
4.4	BUDGET GLOBAL ENGAGE ET REALISE	20
5	BILAN DES ACTIVITES AU 31 JUILLET 2008	30
5.1	BILAN DES ACTIVITES DU VOLET ENEF ET DE L'APPUI AU RIFFEAC.....	30
5.1.1	<i>Présentation générale</i>	30
5.1.2	<i>Commentaires et recommandations pour le volet ENEF</i>	45
5.2	BILAN DES ACTIVITES DU VOLET ERAIFT	46
5.2.1	<i>Appui de l'AT long terme à l'ERAIFT</i>	46
5.2.2	<i>Appui de l'AT court terme à l'ERAIFT</i>	47
5.2.3	<i>Commentaires et recommandations pour l'ERAIFT</i>	48

ANNEXE 1 : Tableau synthétique de l'expertise court terme mobilisée par le consortium	50
--	-----------

ANNEXE 2 : Dépenses restant à régulariser sur le compte principal	52
--	-----------

ANNEXE 3 : Termes de référence de l'appui au Comité Technique Interministériel ...	54
---	-----------

1 Préambule

Le présent rapport fait le point final sur l'avancée et les réalisations du « Projet d'Appui Régional à l'ENEF et l'ERAIFT » soit du 1^e janvier 2005 au 31 juillet 2008, date de fin de mise en œuvre du projet et de fin du contrat d'assistance technique du Consortium CIRAD-FUSAGx. Ce rapport s'appesantira plus particulièrement sur la composante ENEF et la composante sous-régionale. L'appui technique du projet à la composante ERAIFT est présenté succinctement, un rapport plus détaillé devant être fourni par l'UNESCO.

2 Objectifs du projet

2.1 Objectifs initiaux

Le projet a pour but de renforcer les capacités de l'École Nationale des Eaux et Forêts du Gabon (ENEF) et l'École Régionale d'Aménagement Intégré des Forêts Tropicales (ERAIFT) en RDC en matière de formation des cadres chargés de la gestion des ressources naturelles renouvelables au Gabon et dans la sous-région. Ces établissements forment des techniciens et ingénieurs en matière de pêche, d'aquaculture, d'environnement et de forêt.

Au même titre que l'ERAIFT, l'ENEF partage l'objectif à long terme de former des agents au service du développement et de la valorisation durable des ressources naturelles renouvelables.

L'objectif global du projet est "le renforcement des capacités régionales de gestion durable des ressources naturelles" au travers d'un appui ciblé auprès de l'ENEF et de l'ERAIFT vers une meilleure adéquation des formations avec les marchés de l'emploi particulièrement au Gabon et dans la sous-région.

A terme, il s'agit de mettre à disposition de l'ENEF et de l'ERAIFT, un personnel qualifié d'origine régionale formé en fonction des attentes des employeurs public et privé de la sous-région. En outre, ce projet aidera le Réseau des Institutions de Formations Forestière et Environnementale de l'Afrique Centrale (RIFFEAC) dont l'ENEF assure pour l'heure la coordination.

Selon le cadre logique initial de la Convention de Financement, trois objectifs spécifiques étaient ciblés:

1. Renforcer les capacités du personnel d'encadrement et d'enseignement de l'école, et apporter un appui institutionnel en profondeur à l'ENEF et à l'ERAIFT, afin d'aboutir sur des mécanismes allégés, opérationnels facilitant la prise de décision notamment dans les programmes pédagogiques ;
2. Appuyer la mise en place d'une pédagogie modernisée répondant aux attentes des employeurs potentiels ;
3. Conforter la place des deux écoles dans les systèmes éducatifs nationaux, et affirmer leur rôle dans le contexte régional au service de la valorisation durable des ressources naturelles renouvelables.

2.2 Un cadre logique révisé

Les rapports des deux missions de monitoring effectuées par des experts de la Commission Européenne en 2006 et 2007 ont mis en exergue la nécessité de réviser le cadre logique du projet. En effet, le dernier rapport stipule : « *Bien qu'ils soient clairs, les objectifs du projet sont trop ambitieux, sans commune mesure avec les moyens effectivement disponibles et le temps pour pouvoir les atteindre* ».

Pour rappel ce cadre logique initial a été rédigé en 2000, alors que le projet n'a démarré effectivement qu'en 2005. Par ailleurs, des éléments importants de réforme de l'enseignement supérieur au Gabon et dans la sous-région, en particulier la mise en place progressive du système LMD, allaient nécessiter la révision des objectifs et l'assignation d'indicateurs plus pertinents.

Ce travail de révision du cadre logique a été fait de manière participative pour le volet ENEF et a été validé par le COS (Comité d'Orientation et de Suivi du projet au niveau de l'ENEF) en décembre 2007. Ce nouveau cadre logique et sa note argumentaire sont présentés en fichier numérique sur le CD-Rom joint. Ils permettent de mieux comprendre la stratégie d'intervention du projet à l'ENEF et en donnent les indicateurs des résultats que le projet a tenté d'atteindre, toujours en gardant le même esprit des objectifs spécifiques et de l'objectif global visés.

Pour la partie ERAIFT, un nouveau cadre logique a également été conçu par l'assistance technique (CD-Rom), dans le même esprit et pour faciliter le travail de suivi-évaluation, mais il n'a pas fait l'objet d'une présentation/validation au niveau du CA de l'ERAIFT.

Ces nouveaux cadres logiques donnent également une certaine lisibilité de la stratégie de sortie du projet, et surtout des éléments de repère sur les activités qui nécessiteront la poursuite d'un appui technique et financier (seconde phase de projet) pour permettre leur effectivité et leur durabilité.

3 Gestion du projet

3.1 L'appui technique du consortium CIRAD-FUSAGx

Pour appuyer la mise en oeuvre du projet, un marché de services N° EuropeAid/ 117027/D/SV/GA conclu entre la Délégation de la Communauté Européenne (DCE) à Libreville et le Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD), a pris effet le 14 décembre 2004 pour une durée d'exécution de 30 mois, prolongée par avenants jusqu'au 31 juillet 2008.

Le contrat d'assistance technique a fait l'objet de 3 avenants consécutifs :

- L'avenant n°1 de remaniement budgétaire (sans incidence financière), signé en décembre 2006, a permis de remobiliser une partie de la ligne « Provision pour dépenses accessoires » sous la forme d'expertise court-terme et ainsi de renforcer la capacité d'intervention du consortium en terme d'appui technique, en particulier pour l'accompagnement des réformes.
- L'avenant n°2 de prolongation et de remaniement budgétaire (avec incidence à la hausse) a permis de prolonger la durée d'intervention de l'Assistance Technique jusqu'au 31 juillet 2008, suite à l'acceptation par la Commission Européenne de la prolongation de la période de mise en oeuvre de la Convention de Financement (CF) jusqu'à cette date. Le budget complémentaire provient de la mobilisation d'une partie des imprévus de la CF ainsi que de l'utilisation du budget résiduel non encore attribué (voir avenant n°2 et sa note argumentaire).
- L'avenant n°3 de modification de la planification de l'assistance technique court terme (sans incidence financière), signé en novembre 2007, permet d'utiliser de façon optimale les dernières ressources du contrat de service et de mobiliser les experts court terme les plus opportuns.
- Un dernier courrier d'autorisation complète l'avenant n°3 et permet d'utiliser pour l'expert principal J.Peeters 3h-j supplémentaires, pris sur le solde non utilisé par l'expert H.Duchaufour.

Au final le budget du contrat d'assistance technique se présente comme suit :

Honoraires (frais généraux inclus)	Coût unitaire (€ par jour de travail)	Nbr de jours prévus après modification par avenant n°3	Coût Total du contrat modifié par l'avenant 3 (Euros)	Nbr de jours réalisés au 31 juillet 2008	Montants réalisés au 31 juillet 2008 (Euros)
<u>Experts internationaux en mission de longue durée</u>					
- Chef d'équipe: expert principal 1 (H.Duchaufour, 628 h-j), J.Peeters, 136 h-j)	880	764	672 320,00	764	672 320,00
- Expert principal 2 (J. Peeters, 660 h-j)	670	660	442 200,00	660	442 200,00
<u>Experts internationaux en mission de courte durée</u>					
- Experts principaux Consortium	890	340	302 600,00	355,5	316 395,00
- Experts principaux régionaux	350	310	108 500,00	270	94 500,00
- Experts assistants Consortium	790	87	68 730,00	86	67 940,00
<u>Experts locaux en mission de courte durée</u>					
- Experts principaux	350	117	40 950,00	108	37 800,00
- Experts assistants Consortium	300	74	22 200,00	74	22 200,00
<u>Total des honoraires</u>			1 657 500,00		1 653 560,00
<u>Provision pour dépenses accessoires</u>			51 900,00		27 115,01
Valeur Totale du Marché			1 709 400,00		1 680 470,01

Les 1.709.400 € du contrat prévisionnel proviennent :

- 1458.360 € + 57.240 € prélevés sur les lignes « Assistance technique » et « voyages internationaux » de la CF ;
- 193.800 € prélevés sur la ligne « Imprévus » de la CF.

Au final le marché de service a été honoré pour un montant total de 1.680.702,00 €, soit un solde de 28.698,00 provenant essentiellement de la ligne « provision pour dépenses accessoires ».

Deux experts long terme ont été mobilisés:

- Hervé DUCHAUFOUR, Chef de Projet et Régisseur Délégué du compte secondaire ENEF: du 1^{er} janvier 2005 au 21 décembre 2007 (fin de fonction), pour un total de 628 h-j ;
- Jacques PEETERS, assistant Technique adjoint au Chef de projet, du 1^{er} février 2005 au 31 juillet 2008, reprenant la fonction de Chef de Projet et Régisseur Délégué du compte secondaire ENEF à partir du 22 décembre 2007, pour un total de 796 h-j.

L'annexe 1 présente de manière synthétique l'ensemble des experts courts termes qui ont été mobilisés pendant la durée du projet par le consortium. L'ensemble des rapports de mission et d'étude est joint sur CD-Rom, sous format numérique. L'essentiel des résultats apportés par cette expertise court terme sont présentés dans les chapitres qui suivent.

3.2 Une gestion distincte du volet ENEF et du volet ERAIFT

Le Ministère de la Planification et de la Programmation du Développement de la République Gabonaise représenté par la Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National du FED (CAON) est le Bénéficiaire du projet et en assure intégralement la maîtrise d'ouvrage.

La CAON reçoit et gère sur le **compte principal du projet** (« Compte spécial ENEF/ERAIFT » BGFI n° 40003 04100 81001114012 04) l'ensemble des contributions financières de l'Union Européenne destinées à l'ENEF et à l'ERAIFT.

Ces fonds européens sont ensuite gérés différemment selon leur nature et leur destination :

- les contributions de l'Union Européenne pour les travaux de l'ENEF (ligne budgétaire 6.1), pour les missions d'audit et pour la mobilisation des imprévus (comité de pilotage en 2006 et travaux de menuiserie en 2008) sont directement gérées par la CAON sur le compte principal ;
- les autres contributions financières de l'Union Européenne destinées à l'ENEF et à l'appui du Riffeac ont été versées sur les **comptes secondaires du volet ENEF** co-gérés par le chef de projet (assistance technique du consortium) et le Directeur Général de l'ENEF, Mr Athanase Boussengue, désignés respectivement par la CAON comme Régisseur Délégué et Comptable Délégué de ces comptes. La mobilisation des fonds de l'UE a été sujette à la validation successive de Plan de Travail Annuel (PTA) par la CAON et la DCE. Un compte secondaire distinct a été ouvert pour chacun des PTA. Au total, 4 PTA ont été validés et donc 4 comptes secondaires ont été ouverts et clôturés :
 - o le PTA 2005, couvrant la période du 04 mai 2005 au 03 mai 2006, a été géré sur le compte secondaire « ENEF PTA 2005 » n° BGFI 81001114013-01 ;
 - o le PTA 2006, couvrant la période du 04 mai 2006 au 31 décembre 2006 a été géré sur le compte secondaire « ENEF PTA 2006 » n° BGFI 81001114014-95 ;
 - o le PTA 2007, couvrant la période du 01 janvier 2007 au 31 décembre 2007, a été géré sur le compte secondaire « ENEF PTA 2007 » BGFI n° 40003 04100 81004711011 63;
 - o le PTA 2008, couvrant la période du 01 janvier 2008 au 31 juillet 2008, a été géré sur le compte secondaire « Projet appui régional ENEF&ERAIFT » BGFI n° 40003 04100 81004711012 60;

Les procédures de gestion de ces comptes sont définies dans les PTA et dans le manuel des procédures remis à jour en septembre 2007 (voir fichiers joints sur le CD-Rom).

- les contributions financières européennes destinées à l'ERAIFT ont fait l'objet de deux contrats de subvention signés entre l'UNESCO et le gouvernement du Gabon (Ministère du Plan et de la Programmation du Développement de la République Gabonaise représenté par la CAON) :
 - o le Contrat de Subvention n°1 (CS1), couvre les dépenses du 1^{er} janvier 2006 au 30 avril 2007. Ce contrat rend également éligibles et valorisables au titre de la contrepartie au projet, les dépenses faites en 2004 et 2005 par l'Unesco et la Belgique et pouvant entrer en compte dans les actions prévues par le projet en terme d'appui à l'ERAIFT.
 - o Le Contrat de Subvention n°2 (CS2), couvre les dépenses allant du 1^{er} mai 2007 au 31 juillet 2008.

Le Project Officer de l'ERAIFT à l'Unesco, Mr Samy Mankoto, est le régisseur de ces deux contrats de subvention. Les procédures en vigueur sont celles des services financiers de l'UNESCO.

Les fonds des contreparties ont été gérés comme suit :

- l'Unesco gère directement, à travers le Project Officer de l'ERAIFT, les fonds de contrepartie provenant de la Belgique et de l'Unesco ;
- le gouvernement du Gabon a confié la gestion de la contrepartie gabonaise au Ministère de l'Economie Forestière, en particulier au Secrétaire Général Adjoint n°2, Mr Mouitti Moussunda, pour les budgets 2005 à 2007, et le Directeur Général de l'ENEF pour le budget 2008.

3.3 Personnel du projet

Pour la coordination générale du projet et pour la gestion en particulier du volet ENEF, une Cellule de Gestion (CGP) a été mise en place et a été composée comme suit :

- Le Comptable Délégué (Athanase BOUSSENGUE - DGENEF), du 01 janvier 2005 au 31 juillet 2008 ;
- Le Régisseur Délégué, chef de projet : Hervé DUCHAUFOR, du 01 janvier 2005 au 21 décembre 2007 ;
- L'assistant technique, adjoint du chef de projet : Jacques PEETERS du 01 février 2005 au 31 décembre 2007 puis du 01 janvier 2008 au 31 juillet 2008 comme Régisseur Délégué et chef de projet ;
- Un assistant comptable :
 - du 1^{er} novembre 2005 au 30 septembre, Mr François NDOUTOUME, employé licencié pour faute grave ;
 - du 1^{er} novembre 2006 au 31 juillet 2008, Mr Guy Ghislain NZUE MINKO, prestataire de service.
- Un chauffeur – Agent de liaison, Mr Ernest MBADOUMA, du 15 octobre 2005 au 31 juillet 2008 ;
- Une assistante de direction, Mademoiselle Liliane MATAMBA, du 1^{er} novembre 2005 au 31 décembre 2006.

En vue de renforcer l'appui technique à l'ERAIFT et d'appuyer la mise en œuvre des réformes, une expert court terme, Assistante Technique Intendance générale (ATIE), Mademoiselle Josiane Falla, a été mobilisée pendant 90 jours (répartis sur 5 mois, du 03 décembre 2007 au 30 avril 2008).

La mission de l'ATIE (contrat spécifique n° 2007/145242 passé entre la DCE et AGRECO Consortium) était de venir en appui au Directeur de l'ERAIFT pour:

- le suivi des recommandations des études institutionnelles 1 et 2 ;
- et le suivi de la mise aux normes internationales des procédures et pratiques de gestion logistique, administratives, financières et académiques de l'ERAIFT.

Le rapport final de l'expert est joint en format numérique sur le CD-Rom.

3.4 Moyen de fonctionnement du projet

Les moyens mis à la disposition de la CGP sont les suivants :

- Au début du projet : location d'un véhicule 4x4
- Ensuite acquisition de 3 véhicules Pajero 4x4 pour la CGP : 1 pour le DG de l'ENEF, 1 pour le Chef de Projet et 1 pour l'AT adjoint. Ces 3 véhicules ont été remis à la disposition de l'ENEF à la fin du projet (voir certificat de transfert des véhicules dans le mémoire de clôture du PTA 2008, transmis à la CAON).
- Un bureau a été mis à la disposition du projet au sein du bâtiment de la Direction Générale à l'ENEF, pendant toute la durée du projet.
- Ce bureau a été équipé en mobiliers (3 bureaux, armoires de rangement, sièges) et matériels informatiques (2 postes fixes + imprimante, 2 imprimantes multifonction, 1 disque dur externe) et bureautiques (1 photocopieur, 1 relieuse, 1 coupe-papier, etc..) nécessaires au

fonctionnement de la cellule. Le bureau a fait l'objet de deux vols consécutifs (en 2006), ayant pour objet spécifique les 2 postes fixes et leurs périphériques. Un seul ordinateur portable a été acquis en remplacement pour les besoins de la comptabilité. Ces équipements ont été remis à la disposition de l'ENEF à la fin du projet (voir inventaires des matériels présentés dans les différents mémoires financiers transmis à la CAON).

- un bureau de liaison a été mis à la disposition du projet dès novembre 2006 et jusqu'au 31 juillet 2008 dans les locaux du projet ECOFAC. Le projet y a assuré une connexion Internet par antenne (Easy-Box de TDLC) et une porte en bois de sécurité et un Split ont été installés. Le projet n'a pas payé de loyer mais a contribué à la prise en charge du salaire de la ménagère d'ECOFAC et aux factures de téléphone et d'électricité de novembre 2006 à juillet 2007, conformément à la convention y relative signée avec la CAON. Le split a été remis à la disposition de l'ENEF en fin de projet, tandis que la porte, l'antenne Easy-Box et le router Wifi ont été légués à Ecofac.

4 Etat des dépenses au 31 juillet 2008

4.1 Rappel des contributions globales attendues

Les contributions prévisionnelles des différentes parties au budget global de la convention de financement étaient les suivantes :

	Contributions des donateurs (en €)				Total
	CE	Gabon	Unesco	Belgique	
Contrat CIRAD / FUSAgx	1 458 360,00				1 458 360,00
Avenant n°2 contrat CIRAD:FUSAGx	57 240,00				57 240,00
TOTAL Coût direct ENEF	1 693 000,20	499 999,80			2 193 000,00
TOTAL Coût direct Eraift	624 068,00	0,00	165 000	450 000,00	1 239 068,00
Imprévus Enef -Eraift	487 331,80	0,00			487 331,80
Evaluation (Enef-Eraift)	90 000,00	0,00			90 000,00
TOTAL	4 410 000,00	499 999,80	165 000,00	450 000,00	5 524 999,80

4.2 Budget réalisé – volet ENEF

4.2.1 Contribution de l'UE à l'ENEF

Les dépenses justifiées au 28 juillet 2008 (date de clôture des comptes secondaires) sur l'ensemble de la durée du projet et sur l'ensemble des comptes secondaires et du compte principal totalisent 1.029.050.754 Fcfa (1.568.777,76 €), pour un montant total prévisionnel, selon le budget global révisé¹ de la Convention de Financement, de 1.174.393.602 Fcfa (1.790.351,50 €), soit un taux de consommation au 31 juillet 2008 de 88 % (91% en coût direct hors imprévus). Le tableau présenté ci-après en donne les détails par rubriques budgétaires.

Ce tableau présente également les dépenses (surlignées en jaune) qui devraient théoriquement être régularisées sur le compte principal par la CAON après approbation des rapports et la remise des

¹ Budget Global Révisé présenté dans le dernier PTA2008.

justificatifs. Ils totalisent approximativement 48.255.570 Fcfa. Les éléments explicatifs de ces dépenses sont présentés en annexe 2. Les montants du solde à récupérer d'Egide (-500.000 fcfa) et de la prise en charge du Conseil d'Administration des 30 et 31 juillet 2008 (15.000.000 fcfa) ne sont pas encore connus et sont donnés à titre indicatif. Si ces dépenses sont effectivement régularisées, le taux de consommation final de la contribution UE sera de 92%. Ce tableau devra être complété et révisé avec les données finales des montants effectivement régularisés par la CAON sur le compte principal.

Au total 11 mémoires ont été élaborés et transmis à la CAON en justification de l'ensemble des dépenses réalisées sur les comptes secondaires: il s'agit :

- PTA1 - 2005 :
 - o mémoire n°1 : 4 mai 2005 au 30 novembre 2005 ;
 - o mémoire n°2 : 1^{er} décembre 2005 au 28 février 2006 ;
 - o mémoire n°3 : 1^{er} mars 2006 au 03 mai 2006 ;
- PTA2 – 2006 :
 - o mémoire n°1 : 4 mai 2006 au 29 novembre 2006 ;
 - o mémoire n°2 : 30 novembre 2006 au 31 décembre 2006 ;
 - o mémoire n°3 : mémoire de clôture et de régularisation.
- PTA3 – 2007 :
 - o mémoire n°1 : 1^{er} janvier au 18 juillet 2007 ;
 - o mémoire n°2 : 19 juillet au 21 décembre 2007 ;
 - o mémoire n°3 : 22 décembre au 31 décembre 2007 (mémoire de clôture)
- PTA4 - 2008 :
 - o mémoire n°1 : 1^{er} janvier au 25 avril 2008 ;
 - o mémoire n°2 : 26 avril au 28 juillet 2008.

Les dossiers de paiement complets avec les justificatifs originaux ont à chaque fois été joints aux mémoires transmis à la CAON, ainsi que les fichiers numériques. Une copie de l'ensemble des mémoires et des dossiers de paiement a été archivée à la Direction Générale de l'ENEF. L'ensemble des fichiers numériques (sur 2 CD-Rom) relatifs à ces mémoires a également été joint au dernier mémoire de clôture du PTA 2008 transmis à la CAON, avec copie à la DCE et la DG ENEF.

Les 7 premiers mémoires ont été audités et n'ont pas fait l'objet de problèmes majeurs, les dépenses ayant été certifiées. Les 4 derniers mémoires restent à auditer.

Bilan détaillé de l'état de consommation de la contribution de l'UE au volet ENEF (état au 28 juillet 2008)

POSTE BUDGETAIRE	Contribution prévisionnelle de l'UE en Fcfa	Exécuté PTA1 compte secondaire	Exécuté PTA2 compte secondaire	Exécuté PTA3 compte secondaire	Exécuté PTA4 compte secondaire	Exécuté compte principal	En attente de régulari. sur compte principal (PTA4)	Total consommé + en attente de régularisation en Fcfa	Total en %	Solde contribution UE en Fcfa
RESSOURCES HUMAINES ENEF	48 616 692	10 508 100	13 747 500	15 459 030	9 051 455		0	48 766 085	100,3%	-149 393
Chauffeur véhicule AT	12 255 360	1 933 100	2 598 600	4 774 721	3 473 195			12 779 616		-524 256
Assistant Comptable	21 809 177	4 466 410	5 418 135	7 624 309	4 038 260			21 547 114		262 063
Assistant de Direction	10 372 155	4 108 590	5 730 765	420 000	0			10 259 355		112 800
2 Appui techniques ENEF (2x12 mois)	0	0	0	0	0			0		0
Indemnité Comptable Délégué	4 180 000			2 640 000	1 540 000			4 180 000		0
MATERIEL ET FOURNITURES ENEF	239 540 468	97 251 969	11 975 577	122 435 427	6 346 355		0	238 009 328	99,4%	1 531 140
Achat ou location de véhicules	69 813 300	69 813 300	0	0	0		0	69 813 300		0
Voiture AT	27 522 200	27 522 200	0	0	0			27 522 200		0
Voiture ENEF	13 761 100	13 761 100	0	0	0			13 761 100		0
Véhicule de liaison	0	0	0	0	0			0		0
Minibus	28 530 000	28 530 000	0	0	0			28 530 000		0
Minibus liaison du personnel	0	0	0	0	0			0		0
Mobilier et Mat. Informatique pr Bureaux (ENEF et LBV)	16 867 680	10 591 939	56 645	2 181 361	739 280		0	13 569 225		3 298 455
Autre: Matériel didactique-Equipement conn.ADSL-Cyber	152 859 488	16 846 730	11 918 932	120 254 066	5 607 075			154 626 803		-1 767 315

POSTE BUDGETAIRE	Contribution prévisionnelle de l'UE en Fcfa	Exécuté PTA1 compte secondaire	Exécuté PTA2 compte secondaire	Exécuté PTA3 compte secondaire	Exécuté PTA4 compte secondaire	Exécuté compte principal	En attente de régulari. sur compte principal (PTA4)	Total consommé + en attente de régularisation en Fcfa	Total en %	Solde contribution UE en Fcfa
BUREAU LOCAL/FRAIS DE FONCTIONNEMENT ENEF	117 988 697	25 211 230	19 893 173	34 449 090	23 198 532		0	103 487 136	87,7%	14 501 561
Coût du/des véhicules	55 509 881	15 078 761	9 319 081	17 208 110	12 677 086			54 283 038		1 226 843
Consommables - Fournitures de bureau	21 931 687	4 356 561	1 753 272	6 516 320	3 231 428			15 857 581		6 074 106
Autres services (Tél/Fax, Electricité, Chauffage, Maintenance)	37 061 078	5 081 745	7 622 797	9 523 796	6 590 195			28 818 533		8 242 545
Frais bancaires	3 486 051	694 163	1 198 023	1 200 864	699 823	735 111		4 527 984		-1 041 933
DIVERS, SERVICES/ENEF	573 198 074	126 336 130	81 308 285	191 339 408	84 221 221		18 696 000	501 901 044	87,6%	71 297 030
Prestations d'enseignement	259 893 866	58 027 103	48 303 766	88 636 797	47 136 196		2 500 000	244 603 862		15 290 004
Provisions bourses d'études/Gabon:frais de stage de terrain	19 137 733	242 000	4 050 334	5 359 764	7 141 077			16 793 175		2 344 558
Provisions bourses d'études Etudiants de la sous-région	150 571 971	51 420 794	35 311 802	41 277 160	22 197 133			150 206 889		365 082
Séminaire régional/Priorité 1	28 386 895	3 741 215	5 972 903	18 716 662	0			28 430 780		-43 885
Soutien au réseau régional de formations forestières (RIFFEAC)	30 280 421	885 180	0	9 395 241	10 436 706		2 500 000	23 217 127		7 063 294
Edition/Publication	16 117 396	1 311 914	287 307	5 455 940	3 919 360			10 974 521		5 142 875
Frais mission enseignants pour encadrement stagiaires/Elaboration Modules formation.	15 399 450	426 000	2 681 420	8 432 030	3 441 920			14 981 370		418 080
Formation des formateurs	244 488 509	68 309 027	33 004 519	102 293 611	23 273 120		1 196 000	228 076 277		16 412 232
Gabon: Formations thématiques	44 476 282	120 000	418 400	23 605 781	14 154 378		1 696 000	39 994 559		4 481 723
Région: Elaboration et dispense de modules avec coaching des formateurs nationaux	51 729 463	0	3 700 657	48 905 028	0			52 605 685		-876 222

POSTE BUDGETAIRE	Contribution prévisionnelle de l'UE en Fcfa	Exécuté PTA1 compte secondaire	Exécuté PTA2 compte secondaire	Exécuté PTA3 compte secondaire	Exécuté PTA4 compte secondaire	Exécuté compte principal	En attente de régulari. sur compte principal (PTA4)	Total consommé + en attente de régularisation en Fcfa	Total en %	Solde contribution UE en Fcfa
Europe: Formations courtes	0	0	0	0	0			0		0
Europe: Formations longues	148 282 764	68 189 027	28 885 462	29 782 802	9 118 742		-500 000	135 476 033		12 806 731
Atelier - Séminaires/Divers	68 815 699	0	0	409 000	13 811 905		15 000 000	29 220 905		39 594 794
Atelier national d'orientation stratégique	25 000 000	0		0	0			0		25 000 000
Atelier national de validation du projet d'Etablissement.	35 000 000	0		0	9 822 820		15 000 000	24 822 820		10 177 180
Divers - Réunion COS	8 815 699			409 000	3 989 085			4 398 085		4 417 614
BIENS IMMOBILIERS ET TRAVAUX (ENEF)	131 191 402	0	0	0	0	132 067 103	0	132 067 103	100,7%	-875 701
Réhabilitation/Site ENEF (+ étude de faisabilité, architecte et impact environnemental)	131 191 402	0				132 067 103		132 067 103		-875 701
COÛTS DIRECTS DE L'ACTION HORS IMPREVUS (de 1 à 6)=(8)	1 110 535 332	259 307 429	126 924 535	363 682 955	122 817 563	132 067 103	18 696 000	1 024 230 696	92,2%	86 304 636
IMPREVUS (9)	63 858 269	0	0	0	0	23 516 058	29 559 570	53 075 628	83,1%	10 782 641
Provision pour imprévus	34 340 204	0		0			23 000 000	23 000 000		11 340 204
Comité de pilotage	9 839 355					10 396 918		10 396 918		-557 563
Audit Interne	19 678 710			0		13 119 140	6 559 570	19 678 710		0
COÛTS ELIGIBLES DE L'ACTION AVEC IMPREVUS	1 174 393 602	259 307 429	126 924 535	363 682 955	122 817 563	155 583 161	48 255 570	1 077 306 324	91,7%	97 087 277

4.2.2 Contribution du Gabon au volet ENEF

L'investissement du Gabon valorisé dans le cadre de la contrepartie au projet est présenté dans le tableau ci-dessous. Ce tableau reprend les données transmises à l'AT par le SGA2 du Ministère de l'Economie Forestière, pour les années 2005 à 2007. Pour 2008, l'AT n'a repris que les montants valorisés en contrepartie, soit un total de près de 35 millions de Fcfa. Il faut noter que l'investissement budgété au total en 2008 pour l'ENEF s'élève à 700 millions de Fcfa (dont 550 pour les infrastructures et 150 pour les équipements et mobiliers), ce qui démontre sans conteste la volonté du Gabon d'investir dans le projet de réforme de l'ENEF.

Bilan de la contribution du Gabon au Projet (en Fcfa)	Contribution prévisionnelle du Gabon en Fcfa	Exécuté 2005	Exécuté 2006	budgété 2007	budgété 2008	Total contrepartie engagée en Fcfa	Total contrepartie engagée en %
RESSOURCES HUMAINES ENEF	10 000 000	10 000 000	0	0	0	10 000 000	100,00%
Chauffeur véhicule AT	0					0	
Assistant Comptable	0					0	
Assistant de Direction	0					0	
2 Appui techniques ENEF (2x12 mois)	10 000 000	10 000 000				10 000 000	100,00%
Indemnité Comptable Délégué						0	
MATERIEL ET FOURNITURES ENEF	58 000 000	13 000 000	25 000 000	20 000 000	0	58 000 000	100,00%
Achat ou location de véhicules	38 000 000	13 000 000	25 000 000	0	0	38 000 000	100,00%
Voiture AT	0					0	
Voiture ENEF	0					0	
Véhicule de liaison	13 000 000	13 000 000				13 000 000	100,00%
Minibus	0					0	
Minibus liaison du personnel	25 000 000		25 000 000			25 000 000	100,00%
BUREAU LOCAL/FRAIS DE FONCTIONNEMENT ENEF	25 000 000	0	0	0	25 000 000	25 000 000	100,00%
Coût du/des véhicules	0					0	
Consommables - Fournitures de bureau	0					0	
Autres services (Tél/Fax, Electricité, Chauffage, Maintenance)	25 000 000				25 000 000	25 000 000	100,00%
DIVERS, SERVICES/ENEF	39 978 369	0	15 000 000	15 000 000	0	30 000 000	75,04%
Frais mission enseignants pour encadrement stagiaires/Elaboration Modules formation.	39 978 369		15 000 000	15 000 000		30 000 000	75,04%
BIENS IMMOBILIERS ET TRAVAUX (ENEF)	195 000 000	60 000 000	90 000 000	45 000 000	9 978 369	204 978 369	105,12%
Réhabilitation/Site ENEF (+ étude de faisabilité, architecte et impact environnemental)	195 000 000	60 000 000	90 000 000	45 000 000	9 978 369	204 978 369	105,12%
COÛTS DIRECTS DE L'ACTION HORS IMPREVUS (de 1 à 6)	327 978 369	83 000 000	130 000 000	80 000 000	34 978 369	327 978 369	100,00%

Un autre élément démontrant l'intérêt du Gabon dans son projet de réforme, est l'augmentation très significative du budget de fonctionnement de l'ENEF, qui de 2005 à 2008 est passé de 290 millions à 574 millions de Fcfa.

4.2.3 Bilan global des investissements UE et du Gabon pour le volet ENEF

Le tableau ci-dessous reprend pour le volet ENEF le budget exécuté au 31 juillet 2008, en totalisant les contributions de l'UE et du Gabon présentées ci-avant. Au total, le taux de réalisation est de 94%.

POSTE BUDGETAIRE	Budget global révisé de la CF en Fcfa	Total exécuté en FCFA	Taux exécution en %
RESSOURCES HUMAINES ENEF	58 616 692	58 766 085	100,25%
Chauffeur véhicule AT	12 255 360	12 779 616	104,28%
Assistant Comptable	21 809 177	21 547 114	98,80%
Assistant de Direction	10 372 155	10 259 355	98,91%
2 Appui techniques ENEF (2x12 mois)	10 000 000	10 000 000	100,00%
Indemnité Comptable Délégué	4 180 000	4 180 000	100,00%
MATERIEL ET FOURNITURES ENEF	297 540 468	296 009 328	99,49%
Achat ou location de véhicules	107 813 300	107 813 300	100,00%
Voiture AT	27 522 200	27 522 200	100,00%
Voiture ENEF	13 761 100	13 761 100	100,00%
Véhicule de liaison	13 000 000	13 000 000	100,00%
Minibus	28 530 000	28 530 000	100,00%
Minibus liaison du personnel	25 000 000	25 000 000	100,00%
Mobilier et Mat. Informatique pour Bureaux (ENEF et LBV)	16 867 680	13 569 225	80,45%
Autre: Matériel didactique-Equipement connexion ADSL-Cyber	172 859 488	174 626 803	101,02%
Sous-Total 3			
BUREAU LOCAL/FRAIS DE FONCTIONNEMENT ENEF	142 988 697	128 487 136	89,86%
Coût du/des véhicules	55 509 881	54 283 038	97,79%
Consommables - Fournitures de bureau	21 931 687	15 857 581	72,30%
Autres services (Tél/Fax, Electricité, Chauffage, Maintenance)	62 061 078	53 818 533	86,72%
Frais bancaires	3 486 051	4 527 984	129,89%
DIVERS, SERVICES/ENEF	613 176 443	531 901 044	86,75%
Prestations d'enseignement	299 872 235	274 603 862	91,57%
Provisions bourses d'études/Gabon:frais de stage de terrain	19 137 733	16 793 175	87,75%
Provisions bourses d'études Etudiants de la sous-région	150 571 971	150 206 889	99,76%
Séminaire régional/Priorité 1	28 386 895	28 430 780	100,15%
Soutien au réseau régional de formations forestières (RIFFEAC)	30 280 421	23 217 127	76,67%
Edition/Publication	16 117 396	10 974 521	68,09%
Frais mission enseignants pour encadrement stagiaires/Elaboration Modules formation.	55 377 819	44 981 370	81,23%
Formation des formateurs	244 488 509	228 076 277	93,29%
Gabon: Formations thématiques	44 476 282	39 994 559	89,92%
Région: Elaboration et dispense de modules avec coaching des formateurs nationaux	51 729 463	52 605 685	101,69%
Europe: Formations courtes	0		
Europe: Formations longues	148 282 764	135 476 033	91,36%
Atelier - Séminaires/Divers	68 815 699	29 220 905	42,46%
Atelier national d'orientation stratégique	25 000 000	0	0,00%

Atelier national de validation du projet d'Etablissement.	35 000 000	24 822 820	70,92%
Divers - Réunion COS	8 815 699	4 398 085	49,89%
BIENS IMMOBILIERS ET TRAVAUX (ENEF)	326 191 402	337 045 472	103,33%
Réhabilitation/Site ENEF (+ étude de faisabilité, architecte et impact environnemental)	326 191 402	337 045 472	103,33%
COÛTS DIRECTS DE L' ACTION HORS IMPREVUS (de 1 à 6) = (8)	1 438 513 701	1 352 209 065	94,00%
IMPREVUS (9)	63 858 269	53 075 628	83,11%
Provision pour imprévus	34 340 204	23 000 000	66,98%
Comité de pilotage	9 839 355	10 396 918	105,67%
Audit Interne	19 678 710	19 678 710	100,00%
COÛTS ELIGIBLES DE L'ACTION AVEC IMPREVUS (8 + 9)	1 502 371 971	1 405 284 694	93,54%

4.3 Budget engagé – Volet ERAIFT

Pour le volet ERAIFT, le dernier état financier a été réalisé en décembre 2007 à l'occasion du 1^{er} Conseil d'Administration de l'ERAIFT tenu à Kinshasa.

En ce moment nous disposons des éléments suivants :

- l'état de compte certifié, fourni par les services financiers de l'Unesco, des Contrats de Subvention n°1 et n°2 (CS1 et CS2), en date du 21 août 2007, selon les « templates » de l'Unesco ;
- un état estimatif du niveau de réalisation des budget des CS1 et CS2 au 31 décembre 2007, réalisé avec le Project Officer de l'ERAIFT, selon les lignes budgétaires du contrat de subvention UE, au même format que la Convention de Financement.

C'est sur base de cet estimatif du budget réalisé pour le CS1 et du budget résiduel disponible pour l'ERAIFT sur les lignes de la Convention de Financement, que le budget initial du CS2 a été révisé et validé par le CA de l'ERAIFT en décembre 2007. Le budget réalisé estimatif du CS1 et le budget prévisionnel révisé du CS2 sont présentés dans le tableau ci-après, ainsi que la partie valorisée des contributions (contrepartie) de la Belgique et de l'Unesco des années 2004 et 2005. Depuis décembre 2007, plus aucun autre élément de comptabilité n'a été transmis à l'AT, qui dès lors se limitera à la présentation de ce tableau.

Dès janvier 2008, l'AT a préparé et transmis au PO de l'Unesco la proposition d'avenant au CS2 (et sa note argumentaire, voir fichiers joints sur le CD-Rom) devant être soumise à la CAON, afin de pouvoir prendre en compte le budget prévisionnel révisé validé par le CA. Jusqu'à ce jour l'Unesco n'a toujours pas soumis officiellement, à la connaissance de l'AT, cette proposition d'avenant au CS2. De même, les comptes certifiés de clôture, le rapport final d'activité, et le remboursement du solde relatifs au CS1 n'ont toujours pas été transmis à la CAON par l'Unesco.

Les budgets présentés dans le tableau qui suit devront donc être corrigés sur base des comptes certifiés de clôture des CS1 et CS2, qui devront être fournis par l'Unesco à la CAON selon les rubriques des lignes budgétaires des contrats de subvention.

Budget Global de l'Action: volet ERAIFT (Euros)	Part valorisée du budget exécuté par Unesco et Belgique en 2003-2005	Budget CS1 (Euro): 1 janv 06 au 30 avril 07 (taux Eur/\$US = 0,844)		Budget CS2 (Euro): 1 mai 07 au 31 juil 08 (taux Eur/\$US = 0,74)		Budget Global Révisé de la CF
		Total prévu	Total exécuté établi au 30 nov 07	Budget contrat initial	Budget Révisé (avenant n°1)	
1. b Ressources humaines ERAIFT						
1.1 Salaires (montants bruts, personnel local)						
1.1.1 Technique						
Directeur adjoint	0,00	35 000,00	47 264,00	49 500,00	42 058,52	89 322,52
1.1.2 Administratif/ personnel de soutien						
Appui technique et administratif UNESCO	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Secrétaire direction Eraift	0,00	2 100,00	5 046,88	4 170,00	3 965,08	9 011,96
Secrétaire adjoint	0,00	1 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chauffeur mécanicien (3x100 euros/mois)	0,00	4 200,00	8 367,10	5 400,00	5 162,64	13 529,74
Gardien jardinier	0,00	1 050,00	2 306,06	1 200,00	1 160,60	3 466,66
Cuisinière	0,00	1 400,00	3 074,77	1 500,00	1 500,80	4 575,58
Prime motivation gardes universitaires (12 personnes)	0,00	5 040,00	9 837,27	6 975,00	7 018,76	16 856,03
1.2 Salaires (montants bruts, personnel expatrié/international)						
Directeur (africain non congolais)	0,00	56 000,00	103 251,29	60 000,00	57 084,44	160 335,73
Mission CT Fund Raising Officer	0,00	10 000,00	19 785,16	10 000,00	11 851,85	31 637,01
Sous-total Ressources humaines	0,00	116 540,00	198 932,53	138 745,00	129 802,70	328 735,23
3. b Matériel et fournitures ERAIFT						
3.1 Achat ou location de véhicules						
3.2 Mobilier, matériel d'ordinateur	6 000,00	30 000,00	37 578,07	3 000,00	18 703,70	62 281,77
3.3 Pièces détachées/matériel pour machines, outils	0,00		0,00	0,00	0,00	
3.4 Autre (préciser): Matériel didactique/ bureau/ connexion Adsl	0,00	30 000,00	506,40	2 000,00	0,00	506,40
Sous-total Matériel et fournitures	6 000,00	60 000,00	38 084,47	5 000,00	18 703,70	62 788,17
4. b Bureau local/Frais de fonctionnement ERAIFT						
4.1 Coût du/des véhicules	24 000,00	10 000,00	2 199,78	8 000,00	11 481,48	37 681,27
4.3 Consommables - Fournitures de bureau						
4.4 Autres services (tél/fax, électricité/climatisation, maintenance)	2 200,00	15 000,00	1 739,95	18 000,00	26 815,56	30 755,50

Budget Global de l'Action: volet ERAIFT (Euros)	Part valorisée du budget exécuté par Unesco et Belgique en 2003-2005	Budget CS1 (Euro): 1 janv 06 au 30 avril 07 (taux Eur/\$US = 0,844)		Budget CS2 (Euro): 1 mai 07 au 31 juil 08 (taux Eur/\$US = 0,74)		Budget Global Révisé de la CF
		Total prévu	Total exécuté établi au 30 nov 07	Budget contrat initial	Budget Révisé (avenant n°1)	
4.5 Entretien bâtiment	7 500,00	30 000,00	2 022,22	0,00	20 570,37	30 092,59
Sous-total Bureau local/coûts de l'Action	33 700,00	55 000,00	5 961,96	26 000,00	58 867,41	98 529,36
5.b Divers, services/ERAIFT						
5.1. Activités académiques / formation						
Bourses étudiants DESS (200 euros/mois/étudiant)	66 400,00	48 000,00	15 764,27	72 000,00	59 633,03	141 797,30
Bourses étudiants PhD (300 euros/mois/étudiant)	0,00	18 000,00	2 696,27	10 500,00	0,00	2 696,27
Frais de voyages des étudiants	45 466,53	5 000,00	17 792,36	25 000,00	12 111,11	75 370,01
Frais des enseignants (vacataires et nationaux)	180 686,67	60 000,00	50 197,09	39 000,00	33 020,65	263 904,42
Frais de voyages internationaux des enseignants	0,00	15 000,00	0,00	11 200,00	0,00	0,00
Encadrement mémoires/Thèse	0,00	5 000,00	20 745,52	12 000,00	7 037,04	27 782,56
Stage terrain	0,00	25 000,00	0,00	42 500,00	63 111,11	63 111,11
Documentation, publications, conférences	1 100,00	40 000,00	29 996,47	4 000,00	8 168,17	39 264,64
5.2 Séminaires/ Tables rondes						
Comité International de Supervision (1 réunion /an)	25 000,00	30 000,00	55 549,23	14 000,00	37 418,53	117 967,75
Table ronde des donateurs	5 000,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
5.3 Divers						
Hospitalité, collation des gardes, frais de réception, frais bancaires, etc.	1 800,00	10 000,00	4 220,00	5 555,25	6 101,18	12 121,18
Sous-total autres coûts, services	325 453,20	266 000,00	196 961,21	235 755,25	226 600,81	749 015,23
8. Sous-total Coûts directs de l'Action (1.-7.)	365 153,20	497 540,00	439 940,17	405 500,25	433 974,63	1 239 068,00
9. Frais administratifs (PS Cost Unesco)	0,00	34 827,80	19 804,66	28 385,02	33 178,22	52 982,89
10. Provision pour imprévus (CS2)	0,00	24 877,00	0,00	61 852,58	63 197,61	63 197,61
10 b Mobilisation imprévus pour Josiane Falla					60 000,00	60 000,00
11. Total Coûts éligibles de l'Action (10+9+8)	365 153,20	557 244,80	459 744,83	495 737,85	590 350,46	1 415 248,50

Budget Global de l'Action: volet ERAIFT (Euros)	Part valorisée du budget exécuté par Unesco et Belgique en 2003-2005	Budget CS1 (Euro): 1 janv 06 au 30 avril 07 (taux Eur/\$US = 0,844)		Budget CS2 (Euro): 1 mai 07 au 31 juil 08 (taux Eur/\$US = 0,74)		Budget Global Révisé de la CF
		Total prévu	Total exécuté établi au 30 nov 07	Budget contrat initial	Budget Révisé (avenant n°1)	

Contributions des donateurs						
Unesco - coût direct	107 719,41	16 717,34	17 904,59	36 000,00	39 376,00	165 000,00
Belgique -coûts directs	257 433,80	94 731,62	139 266,20	53 300,00	53 300,00	450 000,00
UE - Coût direct	0,00	386 091,04	282 769,37	316 200,25	341 298,63	624 068,00
UE - Coût direct + imprévus + 7% frais administratif	0,00	445 795,84	302 574,03	406 437,85	497 674,46	800 248,50
Contributions en %						
Unesco - coût direct	29,5%	3,0%	3,9%	7,3%	6,7%	11,7%
Belgique -coûts directs	70,5%	17,0%	30,3%	10,8%	9,0%	31,8%
UE - Coût direct + imprévus + 7% frais administratif	0,0%	80,0%	65,8%	82,0%	84,3%	56,5%
	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

4.4 Budget global engagé et réalisé

Le tableau qui suit fait la synthèse de l'ensemble des contributions exécutées (volet ENEF et contrat d'assistance technique du consortium) et engagées (volet ERAIFT) du budget global de la Convention de Financement. Ce tableau devra être révisé avec les données finales des budgets effectivement exécutés, en particulier :

- les derniers montants effectivement régularisés sur le compte principal du projet par la CAON pour le volet ENEF (voir 4.2.1) ;
- les budgets effectivement consommés (montants finaux certifiés par l'Unesco) pour les Contrats de Subvention n°1 et 2 pour le volet ERAIFT.

Afin de faciliter la mise à jour des tableaux présentés dans ce chapitre 4, l'ensemble des fichiers numériques Excel sont mis à disposition sur le CD-Rom joint.

(1): Budget global révisé présenté dans le PTA 2008

(2) Budget exécuté du CS1 (1er janvier 2006 au 30 avril 2007), selon l'estimation faite en décembre 2007 avec le PO de l'ERAIFT. Derniers comptes certifiés non encore mis à disposition.

(3) Budget prévu pour le CS2 (1er mai 2007 au 31 juillet 2008), selon l'avenant n°1 préparé et validé en décembre 2007 avec le CA de l'ERAIFT. L'avenant devait être soumis pour signature dès février 2008. Aucun élément de compte certifié disponible à ce jour.

Budget global engagé et réalisé Total contributions UE et contreparties (€)	Budget GLOBAL Initial de la CF	Budget Global Révisé (1)	ENEF Exécuté PTA2005	ENEF Exécuté PTA2006	ENEF Exécuté PTA2007	ENEF Exécuté PTA2008	TOTAL Exécuté/ engagé	Taux de réalisation par rapport au budget global révisé	Taux de réalisation par rapport au budget global initial
			ERAIFT Valorisation 2004-2005	ERAIFT Exécuté CS1 (2)	ERAIFT prévu CS2 selon avenant n°1 (3)				
0. Lignes de la CF dédiées à l'Assistance Technique	1 515 600,00	1 515 600,00					1 515 600,00	100,00%	100,00%
1.1.1 Technique		Contrat initial d'Assistance Technique du Consortium CIRAD/ FUSAGX (1.458.360€) + Complément (57.240€) pour Avenant n°2 au contrat d'Assistance Technique							
Mission d'appui court terme	90 000,00								
1.2 Salaires (montants bruts, personnel expatrié/international)									
ATLT Conseiller principal	405 000,00								
ATLT Conseiller pédagogique	345 000,00								
AT européens CT mission d'appui	360 000,00								
AT régionaux CT mission d'appui	60 000,00								
1.3 Per diem pour missions/voyages									
1.3.1 A l'étranger (personnel affecté à l'Action)									
Per diem ATLT Conseiller principal	3 300,00								
Per diem ATLT Conseiller pédagogique	3 300,00								
Per diem AT Européens CT	99 000,00								
Per diem AT Régionaux CT	33 000,00								

Budget global engagé et réalisé Total contributions UE et contreparties (€)	Budget GLOBAL Initial de la CF	Budget Global Révisé (1)	ENEF Exécuté PTA2005	ENEF Exécuté PTA2006	ENEF Exécuté PTA2007	ENEF Exécuté PTA2008	TOTAL Exécuté/ engagé	Taux de réalisation par rapport au budget global révisé	Taux de réalisation par rapport au budget global initial
			ERAIFT Valorisation 2004-2005	ERAIFT Exécuté CS1 (2)	ERAIFT prévu CS2 selon avenant n°1 (3)				
1.3.2 Sur place (personnel affecté à l'Action)									
Per diem experts nationaux et AT	27 000,00								
2.1. Voyages internationaux	0,00								
Avion AT LT	12 000,00								
Avion familles ATLT (1 adulte 2 enfants/famille)	36 000,00								
Bagages ATLT (A/R)	6 000,00								
Avion AT Européens CT	20 000,00								
Avion AT Régionaux CT	5 000,00								
Déplacements AT LT sous-région	5 000,00								
2.2. Trajets locaux (au-delà de 200 km)	0,00								
Voyages AT Gabon	6 000,00								
1. a Ressources humaines ENEF	18 000,00	89 360,57	31 264,40	20 957,93	23 567,14	13 798,85	89 588,32	100,25%	
1.1 Salaires (montants bruts, personnel local)									
1.1.2 Administratif/ personnel de soutien									
Chauffeur véhicule AT	18 000,00	18 683,18	2 946,99	3 961,54	7 279,02	5 294,85	19 482,40	104,28%	
Comptable		33 247,88	6 809,00	8 259,89	11 623,18	6 156,29	32 848,36	98,80%	
Assistant direction - Réceptionniste		15 812,25	6 263,51	8 736,49	640,29	0,00	15 640,29	98,91%	
2 appuis techniques Enef (2x 12 mois)		15 244,90	15 244,90	0,00	0,00	0,00	15 244,90	100,00%	
Indemnité Comptable Délégué		6 372,37	0,00	0,00	4 024,65	2 347,71	6 372,37	100,00%	

Budget global engagé et réalisé Total contributions UE et contreparties (€)	Budget GLOBAL Initial de la CF	Budget Global Révisé (1)	ENEF Exécuté PTA2005	ENEF Exécuté PTA2006	ENEF Exécuté PTA2007	ENEF Exécuté PTA2008	TOTAL Exécuté/ engagé	Taux de réalisation par rapport au budget global révisé	Taux de réalisation par rapport au budget global initial
			ERAIFT Valorisation 2004-2005	ERAIFT Exécuté CS1 (2)	ERAIFT prévu CS2 selon avenant n°1 (3)				
1.b Ressources humaines ERAIFT	355 960,00	328 735,23	0,00	198 932,53	129 802,70	0,00	328 735,23	100,00%	
1.1 Salaires (montants bruts, personnel local)									
1.1.1 Technique	0,00								
Directeur adjoint	90 000,00	89 322,52		47 264,00	42 058,52		89 322,52	100,00%	
1.1.2 Administratif/ personnel de soutien	0,00	0,00		0,00	0,00				
GS/4 Appui administratif UNESCO Paris	72 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00		
Secrétaire direction Eraift	5 400,00	9 011,96		5 046,88	3 965,08		9 011,96	100,00%	
Secrétaire adjoint (=> Agent comptable)	4 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00		
Chauffeur mécanicien	10 800,00	13 529,74		8 367,10	5 162,64		13 529,74	100,00%	
Gardien jardinier	2 700,00	3 466,66		2 306,06	1 160,60		3 466,66	100,00%	
Cuisinière	3 600,00	4 575,58		3 074,77	1 500,80		4 575,58	100,00%	
Prime motivation gardes universitaires	12 960,00	16 856,03		9 837,27	7 018,76		16 856,03	100,00%	
1.2 Salaires (montants bruts, personnel expatrié/international)	0,00	0,00		0,00	0,00				
Directeur (africain non congolais)	144 000,00	160 335,73		103 251,29	57 084,44		160 335,73	100,00%	
Mission CT Fund Raising Officer	10 000,00	31 637,01		19 785,16	11 851,85		31 637,01	100,00%	
Sous-total Ressources humaines	373 960,00	418 095,80	31 264,40	219 890,46	153 369,84	13 798,85	418 323,55	100,05%	111,86%
3.a Matériel et fournitures ENEF	540 000,00	453 597,52	168 078,04	56 368,90	217 141,41	9 674,96	451 263,31	99,49%	
3.1 Achat ou location de véhicules									
Voitures AT	50 000,00	41 957,32	41 957,32	0,00	0,00	0,00	41 957,32	100,00%	
Voiture ENEF	25 000,00	20 978,66	20 978,66	0,00	0,00	0,00	20 978,66	100,00%	
Véhicule liaison	0,00	19 818,37	19 818,37	0,00	0,00	0,00	19 818,37	100,00%	
Minibus	45 000,00	43 493,70	43 493,70	0,00	0,00	0,00	43 493,70	100,00%	

Budget global engagé et réalisé Total contributions UE et contreparties (€)	Budget GLOBAL Initial de la CF	Budget Global Révisé (1)	ENEF Exécuté PTA2005	ENEF Exécuté PTA2006	ENEF Exécuté PTA2007	ENEF Exécuté PTA2008	TOTAL Exécuté/ engagé	Taux de réalisation par rapport au budget global révisé	Taux de réalisation par rapport au budget global initial
			ERAIFT Valorisation 2004-2005	ERAIFT Exécuté CS1 (2)	ERAIFT prévu CS2 selon avenant n°1 (3)				
Minibus liaison personnel (contrepartie)		38 112,25	0,00	38 112,25	0,00	0,00	38 112,25	100,00%	
3.2 Mobilier, matériel d'ordinateur (pour les bureaux des Services Ressources Humaines et Financiers à l'ENEF, pour la cellule projet de l'Enef et pour le bureau de liaison à Libreville)	0,00	25 714,61	16 147,31	86,35	3 325,46	1 127,03	20 686,15	80,45%	
3.3 Pièces détachées/matériel pour machines, outils									
3.4 Autre: Matériel didactique - Equipement connexion TVSAT-Cyber école - Pépinière + dispositif FCM	420 000,00	263 522,59	25 682,67	18 170,29	213 815,95	8 547,93	266 216,85	101,02%	
3.b Matériel et fournitures ERAIFT	60 000,00	62 788,17	6 000,00	38 084,47	18 703,70	0,00	62 788,17	100,00%	
3.1 Achat ou location de véhicules						0,00			
3.2 Mobilier, matériel d'ordinateur	30 000,00	62 281,77	6 000,00	37 578,07	18 703,70		62 281,77	100,00%	
3.3 Pièces détachées/matériel pour machines, outils	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
3.4 Autre (préciser): Matériel didactique/bureau	30 000,00	506,40	0,00	506,40	0,00		506,40	100,00%	
Sous-total Matériel et fournitures	600 000,00	516 385,69	174 078,04	94 453,37	235 845,11	9 674,96	514 051,49	99,55%	85,68%
4.a Bureau local/Frais de fonctionnement ENEF	240 000,00	217 984,86	38 434,27	30 326,95	52 517,30	74 598,86	195 877,38	89,86%	
4.1 Coût du/des véhicules	120 000,00	84 624,27	22 987,42	14 206,85	26 233,59	19 326,09	82 753,96	97,79%	
4.3 Consommables - Fournitures de bureau	60 000,00	33 434,64	6 641,53	2 672,85	9 934,07	4 926,28	24 174,73	72,30%	

Budget global engagé et réalisé Total contributions UE et contreparties (€)	Budget GLOBAL Initial de la CF	Budget Global Révisé (1)	ENEF Exécuté PTA2005	ENEF Exécuté PTA2006	ENEF Exécuté PTA2007	ENEF Exécuté PTA2008	TOTAL Exécuté/ engagé	Taux de réalisation par rapport au budget global révisé	Taux de réalisation par rapport au budget global initial
			ERAIFT Valorisation 2004-2005	ERAIFT Exécuté CS1 (2)	ERAIFT prévu CS2 selon avenant n°1 (3)				
4.4 Autres services (tél/fax, électricité/chauffage, maintenance) + abonnement internet Ecole et bureau de liaison	60 000,00	94 611,50	7 747,07	11 620,88	14 518,93	48 158,94	82 045,82	86,72%	
4.6 Frais bancaires	0,00	5 314,45	1 058,24	1 826,37	1 830,71	2 187,54	6 902,87	129,89%	
4.b Bureau local/Frais de fonctionnement ERAIFT	105 000,00	98 529,36	33 700,00	5 961,96	58 867,41	0,00	98 529,36	100,00%	
4.1 Coût du/des véhicules	30 000,00	37 681,27	24 000,00	2 199,78	11 481,48		37 681,27	100,00%	
4.3 Consommables - Fournitures de bureau	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
4.4 Autres services (tél/fax, électricité/chauffage, maintenance)	45 000,00	30 755,50	2 200,00	1 739,95	26 815,56		30 755,50	100,00%	
4.5 Entretien bâtiment	30 000,00	30 092,59	7 500,00	2 022,22	20 570,37		30 092,59	100,00%	
Sous-total Bureau local/coûts de l'Action	345 000,00	316 514,23	72 134,27	36 288,90	111 384,71	74 598,86	294 406,74	93,02%	85,34%
5.a Divers, services/ENEF	945 000,00	934 781,46	192 598,19	146 821,03	314 562,40	156 896,29	810 877,91	86,75%	
5.1. Prestations d'enseignement									
Provisions bourses d'études/Gabon : frais de stages de terrain	100 000,00	29 175,29	368,93	6 174,69	8 170,91	10 886,50	25 601,03	87,75%	
Provisions bourses d'études étudiants de la sous-région	300 000,00	229 545,49	78 390,50	53 832,50	62 926,62	33 839,31	228 988,93	99,76%	
Séminaire régional/priorité 1	30 000,00	43 275,54	5 703,45	9 105,63	28 533,37	0,00	43 342,44	100,15%	
Soutien au réseau régional de formations forestières (RIFFEAC)	45 000,00	46 162,20	1 349,45	0,00	14 322,95	19 721,88	35 394,28	76,67%	
Edition/publication	45 000,00	24 570,81	2 000,00	438,00	8 317,53	5 975,03	16 730,55	68,09%	
Frais des enseignants pour encadrement stagiaires sur le terrain + élaboration des modules de formation	0,00	84 422,94	649,43	26 955,15	35 721,90	5 247,17	68 573,66	81,23%	

Budget global engagé et réalisé Total contributions UE et contreparties (€)	Budget GLOBAL Initial de la CF	Budget Global Révisé (1)	ENEF Exécuté PTA2005	ENEF Exécuté PTA2006	ENEF Exécuté PTA2007	ENEF Exécuté PTA2008	TOTAL Exécuté/ engagé	Taux de réalisation par rapport au budget global révisé	Taux de réalisation par rapport au budget global initial
			ERAIFT Valorisation 2004-2005	ERAIFT Exécuté CS1 (2)	ERAIFT prévu CS2 selon avenant n°1 (3)				
5.2 Formation de formateurs									
Gabon: formations thématiques	50 000,00	67 803,65	182,94	637,85	35 986,78	24 163,75	60 971,31	89,92%	
Région - Elaboration et dispense de modules avec coaching des formateurs nationaux	100 000,00	78 861,06	0,00	5 641,62	74 555,23	0,00	80 196,85	101,69%	
Europe/ Formations courtes	75 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Europe/ Formations longues	200 000,00	226 055,62	103 953,50	44 035,60	45 403,59	13 139,19	206 531,88	91,36%	
5.3 Ateliers - Séminaires/Divers									
Atelier national d'orientation stratégique (comité de pilotage)	0,00	38 112,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%	
Atelier national de validation du Projet d'Etablissement	0,00	53 357,16	0,00	0,00	0,00	37 842,15	37 842,15	70,92%	
Séminaires/autres divers/ Réunion du COS	0,00	13 439,45	0,00	0,00	623,52	6 081,32	6 704,84	49,89%	
5.b Divers, services/ERAIFT	718 108,00	749 015,23	325 453,20	196 961,21	226 600,81	0,00	749 015,23	100,00%	
5.1. Activités académiques / formation									
Bourses étudiants DESS	144 000,00	141 797,30	66 400,00	15 764,27	59 633,03		141 797,30	100,00%	
Bourses étudiants Ph. D.	54 000,00	2 696,27	0,00	2 696,27	0,00		2 696,27	100,00%	
Frais de voyages des étudiants	15 000,00	75 370,01	45 466,53	17 792,36	12 111,11		75 370,01	100,00%	
Frais des enseignants (vacataires et nationaux)	180 000,00	263 904,42	180 686,67	50 197,09	33 020,65		263 904,42	100,00%	
Frais de voyages internationaux des enseignants	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00		

Budget global engagé et réalisé Total contributions UE et contreparties (€)	Budget GLOBAL Initial de la CF	Budget Global Révisé (1)	ENEF Exécuté PTA2005	ENEF Exécuté PTA2006	ENEF Exécuté PTA2007	ENEF Exécuté PTA2008	TOTAL Exécuté/ engagé	Taux de réalisation par rapport au budget global révisé	Taux de réalisation par rapport au budget global initial
			ERAIFT Valorisation 2004-2005	ERAIFT Exécuté CS1 (2)	ERAIFT prévu CS2 selon avenant n°1 (3)				
Encadrement mémoires/Thèse	15 000,00	27 782,56	0,00	20 745,52	7 037,04		27 782,56	100,00%	
Stage terrain (DESS)	75 000,00	63 111,11	0,00	0,00	63 111,11		63 111,11	100,00%	
Documentation, publications, conférences, atelier LMD	60 000,00	39 264,64	1 100,00	29 996,47	8 168,17		39 264,64	100,00%	
5.2 Séminaires/ Tables rondes									
Comité International de Supervision (1 réunion /an)	90 000,00	117 967,75	25 000,00	55 549,23	37 418,53		117 967,75	100,00%	
Table ronde des donateurs	10 000,00	5 000,00	5 000,00	0,00	0,00		5 000,00	100,00%	
5.3 Divers									
Hospitalité, collation des gardes, frais de réception, frais bancaires, etc.	30 108,00	12 121,18	1 800,00	4 220,00	6 101,18		12 121,18	100,00%	
Sous-total autres coûts, services	1 663 108,00	1 683 796,69	518 051,39	343 782,24	541 163,21	156 896,29	1 559 893,14	92,64%	93,79%
6. Biens immobiliers et travaux (ENEF)	450 000,00	497 275,59	91 469,41	137 204,12	269 937,06	15 211,93	513 822,51	103,33%	
6.3. Réhabilitation/ Site ENEF (+ étude de faisabilité, architecte et impact environnemental)	450 000,00	497 275,59	91 469,41	137 204,12	269 937,06	15 211,93	513 822,51	103,33%	
Sous-total immobiliers et travaux	450 000,00	497 275,59	91 469,41	137 204,12	269 937,06	15 211,93	513 822,51	103,33%	114,18%
8. Sous-total Coûts directs de l'Action (1.-7.) (hors ligne 0 du contrat AT)	3 432 068,00	3 432 068,00	886 997,51	831 619,09	1 311 699,93	270 180,89	3 300 497,43	96,17%	96,17%
9. Provision pour imprévus	487 331,80	487 331,80	0,00	45 654,76	331 477,83	45 063,27	422 195,87	86,63%	86,63%
Audit interne		30 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00	30 000,00	100,00%	
Audit Externe		20 000,00					0,00	0,00%	
Comité pilotage		15 000,00		15 850,10			15 850,10	105,67%	

Budget global engagé et réalisé Total contributions UE et contreparties (€)	Budget GLOBAL Initial de la CF	Budget Global Révisé (1)	ENEF Exécuté PTA2005	ENEF Exécuté PTA2006	ENEF Exécuté PTA2007	ENEF Exécuté PTA2008	TOTAL Exécuté/ engagé	Taux de réalisation par rapport au budget global révisé	Taux de réalisation par rapport au budget global initial
			ERAIFT Valorisation 2004-2005	ERAIFT Exécuté CS1 (2)	ERAIFT prévu CS2 selon avenant n°1 (3)				
Complément Avenant n°2 Contrat de service AT		193 800,00			165 102,00		165 102,00	85,19%	
Reste imprévus ENEF-ERAIFT									
pour ENEF		52 351,30				35 063,27	35 063,27	66,98%	
pour ERAIFT		23 197,61			23 197,61		23 197,61	100,00%	
pour ERAIFT: part incluse dans les lignes du CS2 selon avenant n°1		40 000,00			40 000,00		40 000,00	100,00%	
pour ERAIFT.....AT complémentaire (contrat Josiane Falla)		60 000,00			60 000,00		60 000,00	100,00%	
Frais administratifs Unesco (7% cout direct ERAIFT)		52 982,89		19 804,66	33 178,22		52 982,89	100,00%	
10. Total Coûts éligibles de l'Action (9+8) (hors ligne 0 du contrat AT)	3 919 399,80	3 919 399,80	886 997,51	877 273,85	1 643 177,77	315 244,16	3 722 693,30	94,98%	94,98%
11.a. Evaluation	90 000,00	90 000,00					0,00	0,00%	0,00%
12 a. Coûts Totaux (10+11) (hors ligne 0 du contrat AT)	4 009 399,80	4 009 399,80	886 997,51	877 273,85	1 643 177,77	315 244,16	3 722 693,30	92,85%	92,85%
12 b. Coûts totaux (10 + 11), y compris ligne 0 du contrat AT	5 524 999,80	5 524 999,80					5 238 293,30	94,81%	94,81%
TOTAL Coût direct ENEF	2 193 000,00	2 193 000,00	521 844,31	391 678,93	877 725,30	270 180,89	2 061 429,43	94,00%	94,00%
TOTAL Coût direct Eraift	1 239 068,00	1 239 068,00	365 153,20	439 940,17	433 974,63	0,00	1 239 068,00	100,00%	100,00%

Budget global engagé et réalisé Total contributions UE et contreparties (€)	Budget GLOBAL Initial de la CF	Budget Global Révisé (1)	ENEF Exécuté PTA2005	ENEF Exécuté PTA2006	ENEF Exécuté PTA2007	ENEF Exécuté PTA2008	TOTAL Exécuté/ engagé	Taux de réalisation par rapport au budget global révisé	Taux de réalisation par rapport au budget global initial
			ERAIFT Valorisation 2004-2005	ERAIFT Exécuté CS1 (2)	ERAIFT prévu CS2 selon avenant n°1 (3)				
Total contribution UE hors contrat AT	2 894 400,00	2 894 400,00	395 311,63	521 919,34	1 428 542,56	261 919,98	2 607 693,50	90,09%	90,09%
Total contribution UE avec AT	4 410 000,00	4 410 000,00					4 123 293,50	93,50%	93,50%
Total contribution Gabon	499 999,80	499 999,80	126 532,68	198 183,72	121 959,21	53 324,18	499 999,80	100,00%	100,00%
Total contribution Unesco à l'ERAIFT	165 000,00	165 000,00	107 719,41	17 904,59	39 376,00		165 000,00	100,00%	100,00%
Total contribution Belgique à l'ERAIFT	450 000,00	450 000,00	257 433,80	139 266,20	53 300,00		450 000,00	100,00%	100,00%

5 Bilan des activités au 31 juillet 2008

5.1 Bilan des activités du volet ENEF et de l'appui au RIFFEAC

5.1.1 Présentation générale

Le tableau ci-après fait le bilan des activités réalisées par rapport au cadre logique initial de la convention de financement. Il présente de façon synthétique les résultats obtenus, les difficultés potentielles rencontrées et les éléments de recommandation pour la phase de mise en œuvre des éléments de réforme proposés à la fin du présent projet. Pour les éléments de détails, nous renvoyons les lecteurs :

- aux rapports semestriels d'activités ;
- aux différents rapports d'études et de missions ;
- aux documents finaux de synthèse des résultats des travaux, en particulier :
 - pour le volet ENEF: le Projet d'Etablissement (PE) du nouvel Institut Supérieur des Eaux, des Forêts, de l'Environnement et de la Pêche (ISEFE ou ISEFEP, à confirmer), sous sa dernière version préparée pour le Conseil d'Administration de juillet 2008, y compris ses projets de texte de loi et de décret, ces documents rassemblant l'ensemble des éléments argumentant et présentant de façon détaillée la réforme et la mutation souhaitée de l'ENEF vers un Institut de l'Enseignement Supérieur (l'ISEFEP) ;
 - pour le volet RIFFEAC : son Plan d'action et les textes de son nouveau statut.

L'ensemble de la documentation est joint sur CD-Rom sous format numérique.

Bilan des activités du volet ENEF et du volet régional au 31-07-2008

Activités prévues selon Cadre Logique Initial	Etat des réalisations au 31 juillet 2008	Commentaires / Recommandations pour la suite
A.0. Activités non précisées dans le Cadre Logique Initial		
A.0.1 Atelier de « lancement » du projet	L'atelier régional sur les orientations stratégiques de l'ENEF et de l'ERAIFT, tenu les 4 et 5 novembre 2005 à Kinshasa, a servi d'atelier de lancement du projet.	
A.0.2 Recrutement du personnel du projet	<p>Pour le compte de la contribution UE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 agent de liaison, d'octobre 2005 au 31 juillet 2008 ; - 1 assistant comptable, du 1^{er} novembre 2005 au 31 septembre 2006 puis du 1^{er} novembre 2006 au 31 juillet 2008 ; - 1 assistante de Direction : du 1^{er} novembre 2005 à décembre 2006. <p>Pour le compte de la contribution du Gabon :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 appuis techniques, année 2006 	
A.0.3 Acquisition des véhicules et équipements de l'équipe du projet	<p>Pour le compte de la contribution UE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3 véhicules 4x4 : 2 AT et 1 DG ; - 1 bus ; - mobiliers et équipement de la CGP (ENEF et bureau de liaison à Libreville). <p>Pour le compte de la contribution du Gabon :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 véhicule de liaison - 1 bus 	<p>Pour être en cohérence avec le nouveau Projet d'Etablissement (PE) de l'Ecole et lui permettre d'entrer dans sa réforme LMD, une enveloppe conséquente d'investissement en infrastructures et équipements devra être prévue (voir PE) dans la seconde phase afin de disposer:</p> <ul style="list-style-type: none"> - de la capacité et de la qualité d'accueil des étudiants souhaitées (hébergement, restauration, salle de classe, laboratoire, cage flottante, embarcation, etc.); - de la capacité et de la qualité d'accueil du personnel permanent ; - des moyens roulants adéquats de mobilité.

Activités prévues selon Cadre Logique Initial	Etat des réalisations au 31 juillet 2008	Commentaires / Recommandations pour la suite
A.0.4 Réhabilitation des infrastructures de l'ENEF	<p>Pour le compte de la contribution UE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>DAO des travaux :</u> - 1 dortoir 8 chambres; - 1 réhabilitation de la cyber-école ; - 1 finition des deux salles de classe de 25 élèves - <u>Petites réhabilitations :</u> - salle informatique - salle d'herbier - labo dynamique des milieux - labo géomatique/cartothèques - électricité : bureaux de la DG, salle Cyber - pépinière - renforcement sécurité des locaux administratifs <p>Pour le compte de la contribution du Gabon :</p> <ul style="list-style-type: none"> - construction 1 dortoir 8 chambres - construction 1 dortoir de 10 chambres - construction de la clôture périphérique (en cours) - réhabilitation de logement (en cours) 	
R1.1. La gestion financière est améliorée		
A. 1.1.1 mettre en place et former le personnel d'un service financier moderne	<p>Réalisé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une première étude sur la gestion financière a été réalisée en 2005-2006 (Rapport Gilles KOESTEL). - La suite de cette étude par Jacqueline Moto Oussou a échoué <p>Contrat avec Edouard Ngessan/Y2K:</p> <ul style="list-style-type: none"> - formation de la comptable et de son assistante à l'utilisation du logiciel SAGE ; - paramétrage du logiciel SAGE et établissement des plans comptables (compta générale, compta analytique, compta budgétaire, suivi des tiers, etc.) 	<p>Le rapport de G.Koestel fait le point sur une situation de gestion comptable en 2005. En 2006 et 2007, plusieurs changements allaient modifier la donne de façon importante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la nouvelle Agence Comptable des grandes écoles a été mise en place en 2006 et des nouvelles procédures non clairement identifiées à l'avance ont été négociées progressivement jusqu'en 2007 entre l'ENEF et l'Agence. Cette période de flou au niveau des procédures de gestion à suivre est en partie responsable de l'échec de la mission confiée Jacqueline M.Ossou. Ce n'est qu'après stabilisation des procédures négociées que les travaux sur la gestion financière ont été poursuivis avec Edouard Nguessan et le cabinet Y2K. Malheureusement les difficultés de disponibilités de l'expert d'une part, mais également des personnes du service comptables de

Activités prévues selon Cadre Logique Initial	Etat des réalisations au 31 juillet 2008	Commentaires / Recommandations pour la suite
A.1.1.2 informatiser la gestion financière	<p>Sont acquis :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un ordinateur portable - le logiciel SAGE (+ module Immo) 	<p>l'ENEF avec lesquels le travail devait être réalisé a rendu l'avancée des travaux très lente.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le rapport de Koestel faisait état d'un budget insuffisant par rapport aux besoins réels et recommandait également de permettre une meilleure implication des départements dans la gestion du budget. Aujourd'hui le budget de fonctionnement est passé de 290 millions à 574 millions de Fcfa, et chaque département est budgété de façon distincte. La situation s'est donc nettement améliorée, mais les procédures de suivi de l'exécution budgétaire sont encore très insuffisantes et nécessitent encore un travail important.
A.1.1.3 générer les prévisions budgétaires et bilans financiers annuels	<p>Contrat avec Edouard Ngessan/Y2K:</p> <ul style="list-style-type: none"> - appui à la mise en place de plans comptables (compta générale, compta analytique, budget d'exécution, etc.) 	<p>Après cette période de « rôdage », il est maintenant nécessaire de réévaluer le système de gestion actuel afin d'en ressortir les éléments clés de procédure à fixer ou à améliorer et d'apporter un soutien important en expertise pour définir et mettre en œuvre l'ensemble des autres outils et procédures devant compléter le système de gestion financière. Le travail à fournir à ce niveau avait été sous-estimé par la coordination du projet. Il est cependant important d'attendre maintenant la mise en place effective du nouvel ISEFEP et de son nouveau service financier, avec ses nouvelles personnes ressources. En effet, la structuration et la mise en place des nouvelles procédures (y compris la formation de tous les agents concernés) devront se faire avec la nouvelle équipe.</p>
A.1.1.4 estimer et rationaliser le coût global par étudiant	<p>Réalisé : études et recommandations : voir rapport KOESTEL</p>	<p>Le travail à fournir à ce niveau avait été sous-estimé par la coordination du projet. Il est cependant important d'attendre maintenant la mise en place effective du nouvel ISEFEP et de son nouveau service financier, avec ses nouvelles personnes ressources. En effet, la structuration et la mise en place des nouvelles procédures (y compris la formation de tous les agents concernés) devront se faire avec la nouvelle équipe.</p>
A.1.1.5 diversifier les sources de financement	<p>Appui au développement des partenariats et co-financement d'activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - formation aménagiste ATIBT ; - atelier écouguide (contrat Unesco) ; - contrat MAB Unesco pour lancement des activités Réserve Biosphère <p>Renforcement du Labo de géomatique afin de lui permettre, outre son rôle de formation, d'assurer des missions de prestation de service</p> <p>Paiement des frais de scolarité pour les étudiants boursiers de la sous-région (13 étudiants en 2005, 8 en 2006-2007)</p>	<p>Prévoir le financement important de bourse sous-régionale, sur base d'un fonds (concurrentiel) géré par exemple par le RIFFEAC.</p> <p>Prévoir une enveloppe de bourses dédiées à des étudiants de la sous-région pour réaliser leurs études à l'ENEF.</p> <p>Assurer les moyens de fonctionnement du futur « service stage/relation monde professionnel », afin de lui permettre d'élaborer des programmes de recherche –développement et de collaboration et de mobiliser les moyens auprès des partenaires pour leur mise en oeuvre</p>

Activités prévues selon Cadre Logique Initial	Etat des réalisations au 31 juillet 2008	Commentaires / Recommandations pour la suite
A.1.1.6 définir un budget ciblé d'investissement axé sur les actions pilotes du Projet d'établissement	Appui de l'école à l'élaboration annuelle des budgets d'investissements de l'Etat. Simulation dans le Projet d'Etablissement de l'ISEFEP de l'évolution des budgets d'investissement et de fonctionnement	
R.1.2 la gestion administrative est améliorée		
A.1.2.1 appuyer la révision des textes de tutelle et des textes organiques des institutions	- Rapport d'étude institutionnelle et organisationnelle réalisé par POUSSE & BOUKOULOU : analyse et proposition des révisions organiques à mettre en œuvre en vue du passage de l'ENEF vers un institut supérieur arrimé au système LMD - Projet de loi portant création du nouvel ISEFEP et projet de décret portant sur son organisation ont été soumis progressivement au processus de validation interne (ENEF) et externe (Comité Technique Interministériel, atelier national de juin 2008 et finalement Conseil d'Administration de juillet 2008)	Ces nouveaux textes doivent maintenant suivre le circuit administratif des signatures et de présentation aux différentes instances. Certainement qu'il seront encore amenés à être amendés. Afin que ce processus soit suivi de façon opportune et puisse encore bénéficier des éclairages nécessaires, un appui technique au Comité Technique Interministériel est envisagé de septembre 2008 à juin 2009. Les TDRs de cet appui sont joints en annexe 3. NB : afin que l'ENEF puisse se « libérer » du cycle moyen et inférieur, le « Centre des métiers du bois » devra être mis en place le plus rapidement possible (pour mémoire : en 2009-2010)
A.1.2.2 redéfinir les rôles et composition du conseil d'administration	Rapport d'étude Pousse & Boukoulou : proposition d'un nouveau CA Nouvelles propositions de CA intégrées dans le Projet d'Etablissement de l'ISEFEP et dans son projet de décret portant organisation	
A.1.2.3 former des membres du conseil d'administration en organisation du travail	Non réalisé	Activité jugée non prioritaire et peut-être pas adéquate. A mettre en place éventuellement en fonction des besoins du futur CA.
A.1.2.4 mettre en place un service des ressources humaines (SRH)	Rapport d'étude Institutionnelle Pousse & Boukoulou ainsi que le rapport d'étude d'évaluation du personnel (CASSAN): propositions relatives à la mise en place d'un nouveau service RH Nouvelles propositions de services RH intégrées dans le Projet d'Etablissement de l'ISEFEP et dans son projet de décret portant organisation	Une fois le nouveau PE validé et les nouveaux textes organiques mis en place, le recrutement et l'affectation/formation du personnel de ce nouveau service devront être effectués en priorité.

Activités prévues selon Cadre Logique Initial	Etat des réalisations au 31 juillet 2008	Commentaires / Recommandations pour la suite
A.1.2.5 mettre en place un organigramme de l'établissement	<p>- Rapport d'étude Pousse & Boukoulou : proposition d'un nouvel organigramme fonctionnel</p> <p>Nouvelles propositions d'organigramme intégrées dans le Projet d'Etablissement de l'ISEFE et dans son projet de décret portant organisation</p>	
A.1.2.6 rédiger le manuel de gestion interne de l'établissement	<ul style="list-style-type: none"> - Appui à la révision du Règlement Intérieur de l'ENEF - Proposition d'une note de procédure d'inventaire des équipements et matériels de l'ENEF - Nouveau PE en cours d'élaboration 	- Finaliser le nouveau PE, avec présentation des principaux organes et de leurs principaux modes de fonctionnement
A.1.2.7 rationaliser les nombres, fonctions et mandats des conseils et autres comités consultatifs	Voir 1.2.2 et 1.2.5	Voir 1.2.2 et 1.2.5
A.1.2.8 auto-évaluer les fonctions et responsabilités des membres du personnel	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport d'étude réalisé par Cassan, - Rapport d'étude réalisé par Pousse & Boukoulou 	
A.1.2.9 mettre en œuvre un plan de rationalisation, de perfectionnement et de recyclage du personnel	<p>2 rapports d'études réalisés, l'un par Pousse & Boukoulou et l'autre par Cassan :</p> <ul style="list-style-type: none"> - proposition d'un nouvel organigramme permettant de rationaliser les effectifs du personnel ; - propositions de formations collectives et orientations pour les formations individuelles <p>Plan de formation/recrutement estimatif intégré dans le nouveau PE de l'ISEFEP, élaboré en fonction du nouvel organigramme et des nouveaux services à créer</p> <p>Formations des personnels administratifs initiées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 formations courtes durées en informatique (logiciel bureautique) - 1 formation SAGE (comptable) - 1 formation en gestion des réseaux et maintenance (responsable du service informatique) 	Plan de formation/recrutement à mettre en œuvre au plus vite. Prévoir un budget de formation : longue durée Europe pour des thèses et Masters des futurs enseignants, formation courte durée pour le personnel technique et administratif d'appui

Activités prévues selon Cadre Logique Initial	Etat des réalisations au 31 juillet 2008	Commentaires / Recommandations pour la suite
R.1.3 La gestion logistique de l'école est améliorée		
A.1.3.1 Inventorier les biens meubles et immeubles des écoles et évaluer leur état	<ul style="list-style-type: none"> - Inventaires des équipements et matériels existants réalisés en 2005 (avec attribution de numéros d'identification et élaboration de fiches) - Inventaires des équipements et matériel acquis par le projet réalisés 	- Refaire l'inventaire des équipements et matériels (mise à jour : contrôle des existants en 2005 et ajouts des nouvelles acquisitions en provenance des budgets de l'Etat ou d'autres partenaires non enregistrées)
A.1.3.2 mettre en place un système d'inventaire informatisé des biens et ressources des établissements	<ul style="list-style-type: none"> - un premier fichier Excel reprenant l'ensemble des données d'inventaire est élaboré - une note de procédure pour la gestion et l'inventaires des équipements et matériels est élaborée et diffusée pour mise en application par une note de service (avec fiches types élaborées) - La responsable du suivi des inventaires est désignée - le module Immo de SAGE est acquis et installé 	<p>La difficulté majeure est l'appropriation de ces nouvelles procédures par certains responsables des départements ou laboratoire. Aujourd'hui du matériel est encore acquis sans être pour cela enregistré dans l'inventaire.</p> <p>La mise à jour complète de l'inventaire est donc à faire.</p> <p>Par ailleurs la formation du Responsable Inventaire sur l'utilisation du module Immo de SAGE doit être faite afin de faciliter l'encodage approprié des données.</p> <p>Le fichier Excel complété à ce jour est temporaire et n'est pas l'outil approprié d'encodage et de gestion de cette base de donnée.</p>
A.1.3.3 mettre en place un système performant d'archivage et de documentation	<p>Pour la documentation (bibliothèque)</p> <ul style="list-style-type: none"> - formation en informatique du bibliothécaire - acquisition d'un ordinateur poste fixe avec imprimante multifonction - mise à disposition de documentations et ouvrages multiples sous format numérique - acquisition de 2 armoires étagères et d'un meuble-fichier - acquisition de nouveaux ouvrages <p>Pour l'archivage : pas de réalisation</p>	<p>Prévoir le renforcement de ces deux services (bibliothèque, archives) dans le nouveau PE</p> <p>Poursuivre la formation du personnel en vue de l'informatisation du système de documentation (numérisation des ouvrages et renforcement de la base documentaire numérique) – Acquisition d'un scanner + logiciel adapté.</p> <p>Le système d'archivage va dépendre fortement du nouvel organigramme qui sera mis en place et sera étroitement lié au système de circulation de l'information (à améliorer) au sein du futur institut</p>
R.1.4 Les orientations stratégiques de l'école sont définies		
A.1.4.1 créer un comité d'orientation stratégique (COS) au sein de l'école	<ul style="list-style-type: none"> - COS mis en place et 26 réunions tenues - Comité Technique Interministériel (CTI) pour la création de l'ISEFEP mis en place et 4 réunions tenues 	

Activités prévues selon Cadre Logique Initial	Etat des réalisations au 31 juillet 2008	Commentaires / Recommandations pour la suite
A.1.4.2 organiser un atelier sur l'orientation stratégique de l'école	Atelier régional sur les orientations stratégiques de l'ENEF et de l'ERAIFT, tenu à Kinshasa en novembre 2005 Comité de pilotage pour les 2 écoles tenu à Libreville en juin 2006 Atelier national de validation du PE de l'ISEFEP tenu en juin 2008	Il est important que le CTI puisse être maintenu et appuyé à court et au moins à moyen terme afin de piloter et suivre la mise en œuvre du nouveau Projet d'Etablissement. Une expertise court terme doit lui être associée afin qu'il puisse catalyser l'effort de réforme à mettre en œuvre. Les TDRs et argumentations de cet appui au CTI sont joints en annexe 3
A.1.4.3 éditer un document cadre d'orientation stratégique	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport d'atelier régional de Kinshasa disponible - Rapport de Pousse et Boukoulou présentant les nouvelles orientations stratégiques disponibles - Dernière version du Projet d'Etablissement de l'ISEFEP validée par l'atelier national et le CA disponible 	
R.1.5 Les capacités du personnel d'encadrement et d'enseignement de l'école sont améliorées		
A.1.5.1 auto-évaluer les fonctions, les responsabilités, l'enseignement et les publications des membres du personnel enseignant	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport d'étude réalisé par CASSAN, - Rapport d'étude réalisé par Pousse & Boukoulou - Atelier VAE (avec autoévaluation des compétences pédagogiques individuelles et collectives) – Rapport J. Bergeron disponible 	
A.1.5.2 définir des objectifs minimaux à atteindre par chaque membre du personnel enseignant	Eléments de proposition dans les rapports de Pousse & Boukoulou et Cassan Proposition de contrat pour les enseignants vacataires (avec définition de leur TDRs)	La mise en place du nouvel organigramme sous-entend la mise en place du nouveau service RH, où le personnel devra être recruté/formé pour disposer des compétences aptes à élaborer les fiches de postes et assurer les entretiens annuels personnalisés d'évaluation-mise à jour.
A.1.5.3 former les enseignants aux thématiques communes à tout enseignement : projets pédagogiques, organisation, animation, présentation informatique, etc.	<ul style="list-style-type: none"> - Atelier VAE (avec autoévaluation des compétences pédagogiques individuelles et collectives) - Atelier HQP (ingénierie pédagogique) - 2 ateliers LMD (formation - action dans le processus d'élaboration du nouveau PE sous le système LMD) 	Pour la suite, il est impératif de poursuivre l'accompagnement des enseignants dans l'élaboration et la mise en place des nouveaux référentiels de formation du nouveau PE (système LMD), via des missions d'appui technique et des ateliers participatifs (formation dans l'action en ingénierie de formation et pédagogique).
A.1.5.4 élaborer et mettre en œuvre un programme de formation des formateurs spécifique	Pas de programme de formation en tant que tel établi. Néanmoins des formations prioritaires ont été mises en œuvre : <ul style="list-style-type: none"> - 6 formations longues durées en Europe, - 1 formation courte durée à Kinshasa (Aménagement forestier), - 1 formation courte durée en Europe (préparation de thèse), - 1 formation courte durée au Burkina 	Plan de formation/recrutement à mettre en œuvre au plus vite. Prévoir un budget de formation : longue durée Europe pour des thèses et Masters des futurs enseignants, formation courte durée pour le personnel technique et administratif d'appui

Activités prévues selon Cadre Logique Initial	Etat des réalisations au 31 juillet 2008	Commentaires / Recommandations pour la suite
	<ul style="list-style-type: none"> - formations en accompagnement à l'élaboration et à la dispense des modules 2, 4 et 5, - 1 formation DEA à Libreville en cours - formation de 3 techniciens systématiseurs à l'herbier - formation de 3 techniciens dans la FCM <p>Plan de formation/recrutement estimatif intégré dans le nouveau PE de l'ISEFEP, élaboré en fonction du nouvel organigramme, des nouveaux services à créer et des filières de formation à mettre en œuvre.</p>	
A.1.5.5. les procédures de recrutement des enseignants sont renouvelées	<p>Eléments de proposition dans les rapports de Pousse & Boukoulou et Cassan</p> <p>Proposition de contrat pour les enseignants vacataires réalisée en 2007 (avec définition de leur TDRs)</p>	Les procédures de recrutement devront être définies dans le futur règlement intérieur (RI) du futur ISEFEP. Ce RI devra être élaboré avec la nouvelle équipe directionnelle de l'ISEFEP, une fois les textes de loi et décret portant création et organisation adoptés.
R.2.1 Une pédagogie novatrice est mise en place		
A.2.1.1 former les enseignants aux approches nouvelles de pédagogie	- cf. 1.5.3	Cf. 1.5.3
A.2.1.2 modulariser l'enseignement et développer des thématiques nouvelles d'enseignement	<p>2 ateliers LMD et travaux inter-ateliers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - révision de l'offre globale de formation selon le système LMD (intégrant la modularisation) et élaboration de la nouvelle offre de l'ISEFEP - construction d'une Licence Pro en Aménagement <p>4 modules de formation continue élaborés et dispensés avec le concours des enseignants de l'ENEF et des tuteurs internationaux (module 1, 2, 4 et 5)</p>	<p>Il est impératif pour la suite de prévoir un accompagnement important de l'équipe enseignante pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mettre en œuvre la première Licence Pro Aménagement - élaborer et faire valider les autres Licence et Master de l'offre de formation ENEF - mettre en œuvre l'ensemble des ces éléments de cette offre. <p>Une première phase de cet appui est présentée à l'annexe 3.</p>
A.2.1.3 mettre en place une évaluation plus dynamique des étudiants	Principe et outils retenus dans le nouveau PE de l'ISEFEP	Formation des enseignants aux méthodes idoines d'évaluation à prévoir (voir A153)

Activités prévues selon Cadre Logique Initial	Etat des réalisations au 31 juillet 2008	Commentaires / Recommandations pour la suite
R.2.2 La qualification des étudiants répond aux attentes des employeurs		
A.2.2.1 développer au sein de chaque cours de dernière année des travaux pratiques	Les équipements et infrastructures de TP de l'ENEF ont été renforcés: 3 jumelles, 4 GPS, matériel et infrastructures de pépinière, matériel dendrométrique (boussoles, Topofil, compas forestier, etc. , salle et matériel informatique, matériels et produits de labo-chimie-physique, mise en place de dispositifs pédagogiques dans la Forêt Classée de la Mondah, etc.	<p>Pour la mise en œuvre du futur PE, il sera important d'assurer la disponibilité des moyens de mobilité et équipements de terrain/labo pour la réalisation des TP.</p> <p>Les budgets de fonctionnement (budget Etat) doivent être prévus en conséquence, ainsi que les budgets d'investissement (Etat + partenaires) (voir propositions de budgets dans le PE)</p>
A.2.2.2 Inscrire systématiquement les stages et travaux de fin d'études dans un milieu professionnel ou scientifique	<p>L'alternance pédagogique et l'appui au stage sont inscrits comme des éléments clés du PE du nouvel ISEFEP, avec en prévision les services et budgets adaptés.</p> <p>Appui à la réalisation des stages :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 4 stages à la CEB (dont 1 étudiant employé directement à sa sortie) - 6 stages à DACEFI - 2 stages à la FEPRAG - 1 stage au WWF – Minkébé - 2 stages en Labo de cartographie (Cameroun et RCA) - 2 stages à l'ICRAF (Cameroun) - 1 stage au GRSEN (labo Congo) - 1 stage au WCS - 1 stage avec Sylvafrica 	<p>La mise en place du nouvel organigramme du PE de l'ISEFEP sous-entend la mise en place du nouveau service « des stages et emplois », où le personnel devra être recruté/formé pour disposer des compétences aptes à appuyer les enseignants et les étudiants à identifier et planifier leurs stages en milieu professionnel.</p> <p>Il sera indispensable d'assurer dans la mise en œuvre la disponibilité des moyens de mobilités (étudiants et enseignants) et équipements de terrain/labo pour la réalisation des stages.</p> <p>Les budgets de fonctionnement (budget Etat) doivent être prévus en conséquence (fonctionnement du service des stages, provision pour frais de stage, mobilisable sur base concurrentielle) (voir proposition dans le PE)</p> <p>Prévoir également des budgets d'investissement afin de permettre la contribution financière à des programmes de recherche-développement menés en collaboration avec le secteur privé et de centre de recherche, et dans lesquels s'intégreraient les stages.</p>
A.2.2.3 mieux utiliser la forêt classée de la MONDAH pour les applications de terrain au Gabon	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un dispositif de suivi de la dynamique des peuplements (placettes permanentes, circuits phénologiques) - Mise en place de layons d'inventaires pédagogiques en cours de finalisation - Appui aux stages réalisés dans la FCM (8 en 2006-2007, 10 en 2007, 2 en 2008) 	<p>Un programme à part entière d'appui à l'aménagement (écotourisme, dispositifs pédagogiques) et la conservation (infrastructures de surveillance, moyens de mobilités de la brigade) de la FCM doit être prévu et budgété. Dans le cadre de la mise en oeuvre du nouveau PE de l'ISEFEP, la surveillance, l'aménagement et la gestion de la FCM restent confiées au Ministère de l'Economie Forestière. Par contre la gestion et le suivi des outils pédagogiques qui y sont mis en place seront sous le contrôle du « responsable du laboratoire FCM ». Bien que la brigade de la FCM soit sortie du nouvel organigramme de l'ISEFEP, elle gardera des</p>

Activités prévues selon Cadre Logique Initial	Etat des réalisations au 31 juillet 2008	Commentaires / Recommandations pour la suite
		relations étroites de collaboration avec l'ISEFEP, mais ne sera plus sous son contrôle direct.
A.2.2.4 Favoriser une représentation du secteur bois et des ONG internationales au sein de l'école	Dans le cadre de l'évolution vers le système LMD, le nouveau PE prévoit la mise en place d'un « service des stages et emplois », qui jouera ce rôle	
A.2.2.5 mettre en place des modules de formation spécifiques pour les agents de terrain des sociétés forestières	<p>3 modules de formation continue élaborés et dispensés avec le concours des enseignants de l'ENEF et des tuteurs internationaux, en collaboration avec l'ATIBT (« formation aménagiste », module 2 « volet social de l'aménagement », et module 1 « dynamique des peuplements forestiers »</p> <p>Dans le PE du nouvel ISEFEP, la formation continue a pris une place prépondérante dans la nouvelle offre de formation à développer, avec la mise en place d'une direction à part entière (voir PE)</p>	Prévoir un appui spécifique en expertise pour permettre le développement rapide des formations continues. En termes de besoins prioritaires pour le secteur forestier, des formations continues sur les nouveaux outils d'aménagement imposés par les nouvelles réglementations sont à prendre en compte au plus vite. Le secteur ne peut pas se permettre en effet d'attendre que les nouveaux cadres, produits de la formation initiale (qui ne sortiront au plus tôt qu'en 2013-2014), soient sur le marché de l'emploi.
R.2.3 Un « projet d'établissement » est élaboré au sein de l'école		
A.2.3.1 organiser un atelier interne sur le contenu du programme futur de cours	<p>4 ateliers LMD réalisés (juin, octobre, novembre et décembre 2007)</p> <p>1 atelier national de validation du nouveau Projet d'Etablissement tenu en juin 2008</p>	
A.2.3.2 rédiger et adopter un nouveau programme de cours à moyen terme	<p>Ateliers LMD et travaux inter-ateliers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - révision de l'offre globale de formation selon le système LMD (intégrant la modularisation) en cours de finalisation ; - construction d'une Licence Pro en Aménagement en cours <p>Nouvelle offre de formation intégrée dans le nouveau Projet d'Etablissement</p>	
A.2.3.3 appuyer la rénovation des procédures de recrutement des élèves	Le nouveau PE de l'ISEFEP prévoit la mise en place de nouvelles conditions d'accès à la formation, conformes aux dispositions du LMD.	Le concours actuel organisé par l'ENEF n'est pas à véritablement parler un concours d'entrée, mais est un concours permettant à la Direction des Bourses et Stages d'établir les ayants droits à la bourse. Dès lors que l'ISEFEP sera dans l'Enseignement Supérieur, les modalités de ce

Activités prévues selon Cadre Logique Initial	Etat des réalisations au 31 juillet 2008	Commentaires / Recommandations pour la suite
		concours devront être revues afin d'être conforme avec les règles de l'Enseignement Supérieur. Le CTI doit encore s'appesantir sur cette question pour mieux identifier les nouvelles procédures à mettre en place.
R.3.1 La place de l'école dans le système éducatif national est renforcée		
A.3.1.1. améliorer la reconnaissance et le statut des enseignants au sein du système éducatif national	<p>Les rapports de Pousse & Boukoulou et Cassan analysent ce point délicat</p> <p>Le passage de l'ENEF vers un Institut Supérieur du MINESUP va régler ce problème, dans la mesure où les professeurs permanents devront remplir les conditions d'accès au titre selon les normes de l'enseignement supérieur. De ce fait, soit l'enseignant remplit les conditions (d'ici 10 ans) et peut intégrer le corps de l'enseignement supérieur, soit il ne remplit pas les conditions et il ne pourra avoir qu'une fonction d'auxiliaire ou être reversé au MINEFOR.</p>	
A.3.1.2. structurer le monde associatif étudiant de l'école	Non prioritaire	Prévoir dans le futur la mise en place d'une association des anciens élèves, qui permettra facilement d'assurer des évaluations post-formation et de faciliter via ce réseau les échanges avec le monde professionnel
A.3.1.3. élaborer et appliquer un programme de communication et de visibilité	Non prioritaire	<p>L'ENEF étant en pleine réforme, il est plus judicieux d'attendre la validation du nouveau PE et la publication des textes portant création du nouvel Institut Supérieur pour en faire la promotion.</p> <p>Dans le PE, les outils et services en charge de la communication ont été prévus, avec notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la création du futur site Internet de l'Institut Supérieur, avec l'ensemble de documents d'info et d'inscription téléchargeables ; - la publication de brochures descriptives (vade-mecum de l'étudiant), etc.
A.3.1.4. entretenir des liens étroits avec les centres nationaux de recherche	<ul style="list-style-type: none"> - Collaboration avec l'Herbier National pour la mise en place d'un herbier à l'ENEF et la formation de 3 systématiciens - Collaboration avec des experts de l'Herbier National pour la mise en place du dispositif de suivi de la dynamique des peuplements dans la FCM - Des contacts et échanges ont été établis avec la station de 	Prévoir des budgets d'investissement afin de permettre la contribution financière à des programmes de recherche-développement menés en collaboration avec le secteur privé et de centres de recherche, et dans lesquels s'intégreraient les stages.

Activités prévues selon Cadre Logique Initial	Etat des réalisations au 31 juillet 2008	Commentaires / Recommandations pour la suite
	recherche de Makokou en vue de co-encadrement de travaux	
R.3.2 La place de l'école dans le contexte sous-régional est renforcée		
A.3.2.1. étendre le mandat international de l'ENEF et sa capacité à recevoir des étudiants d'autres pays de la sous-région	La vocation régionale de l'ENEF est réaffirmée dans les documents d'orientation et dans le nouveau PE de l'ISEFEP	La vocation régionale sera assurée si la transition vers le système LMD est pleinement réussie, avec comme corollaires incontournables : <ul style="list-style-type: none"> - la prestation d'un enseignement de qualité répondant aux besoins de l'emploi ; - l'amélioration des conditions de vie et d'accueil à l'ENEF (hébergement, nourriture, eau, électricité, route d'accès, etc.)
A.3.2.2. construire un site internet de qualité	Non prioritaire	(voir A313).
A.3.2.3. organiser un séminaire régional inter-écoles	<ul style="list-style-type: none"> - Atelier régional sur les orientations stratégiques de l'ENEF et de l'ERAIFT, tenu à Kinshasa en novembre 2005 - Comité de pilotage pour les 2 écoles tenu à Libreville en juin 2006 	
A.3.2.4. signature de protocole de collaboration avec les grandes ONG et organismes régionaux (WWF, WCS, CEFDAC, ECOFAC,...)	<p>Un ou des protocoles sont/ont été établis avec les organismes suivants (entre autre) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - WWF ; - WCS ; - UNESCO ; - Projet DACEFI ; - ATIBT ; - FUSAgx 	Dans le cadre de l'évolution vers le système LMD, le nouveau PE prévoit la mise en place d'un « service des stages et des relations avec le monde professionnel », qui jouera ce rôle
A.3.2.5. augmenter le nombre d'étudiants internationaux	14 étudiants de la sous-région ont bénéficié de bourses pour réaliser leurs études à l'ENEF	L'accueil d'étudiants de la sous-région reste tributaire, quel que soit le niveau et la qualité de la formation dispensée à l'ENEF, de la disponibilité de bourses permettant leur prise en charge. C'est pourquoi il est important qu'un fonds concurrentiel de bourses accessibles aux étudiants de la sous-région puisse être mis en place (activité de facilitation de la mobilité prévue dans le cadre du RIFFEAC)
A.3.2.6. faire reconnaître les titres et grades académiques au niveau régional	Postposé	Une fois que les nouvelles formations LMD seront mises en place à l'ISEFEP, le processus de reconnaissance par le CAMES pourra être entamé.

Activités prévues selon Cadre Logique Initial	Etat des réalisations au 31 juillet 2008	Commentaires / Recommandations pour la suite
A.3.2.7. la coopération Sud - Sud est renforcée par une participation du directeur général de l'ENEF au Comité International de Supervision (CIS) de l'ERAIFT et vice-versa	Participation des deux directeurs aux : <ul style="list-style-type: none"> - Atelier régional sur les orientations stratégiques de l'ENEF et de l'ERAIFT, tenu à Kinshasa en novembre 2005 - Comité de pilotage pour les 2 écoles tenu à Libreville en juin 2006 - Atelier LMD tenu à l'ERAIFT en juillet 2008. 	Bien que les deux structures soient complémentaires, elles fonctionnent selon des modes et des calendriers de travail très différents, rendant toute activité de collaboration académique très complexe. Cependant, si les deux entités rentrent dans le système LMD, il sera dès lors plus simple d'assurer les échanges et passerelles entre les deux institutions qui sont voulues complémentaires
R.3.3 L'école contribue activement au réseau de centres de formations		
A.3.3.1. constitution d'un réseau d'écoles avec ses objectifs et statuts	Activités d'appui à la consolidation du Riffeac : <ul style="list-style-type: none"> - atelier régional de Kinshasa en novembre 2005 - atelier régional de Libreville en 2006 - appui à la cartographie des institutions de formation ; - appui à la révision des statuts et à l'élaboration du plan d'action - atelier régional de Dschang en avril 07 (travail sur le statut et le plan d'action) - atelier régional de Libreville en août 07 (travail sur le statut et le plan d'action) - atelier (finalisation du statut et du plan d'action) et AG constitutive d'octobre 07. - Représentation aux journées du PFBC à Paris (oct. 07) - Edition des plaquettes et de la cartographie - Réalisation d'une mission d'appui pour la définition de la « politique de formation » sous-régionale (Mission TIM Consult) - Etude d'expertise de Flavien Anno : modélisation de la démarche d'ingénierie de l'ENEF et proposition d'un modèle d'animation pour la promotion du Riffeac 	La mise en œuvre du Plan d'action du Riffeac nécessite la mobilisation des budgets conséquents nécessaires à son fonctionnement et à la réalisation des activités. Un financement FSP devrait assurer le démarrage du programme en 2009. Des fonds complémentaires sont à mettre en place au plus vite.
A.3.3.2. un programme de formations régionales est défini et mis en œuvre		Il s'agit de l'un des objectifs du plan d'action du Riffeac, qui pourra être atteint au plus tôt en 2011
A.3.3.3. un mécanisme de bourses d'étude au niveau régional / inter-état est opérationnel		Il s'agit de l'un des objectifs du plan d'action du Riffeac, qui pourra être atteint au plus tôt en 2010

Activités prévues selon Cadre Logique Initial	Etat des réalisations au 31 juillet 2008	Commentaires / Recommandations pour la suite
A.3.3.4. mise en réseau des sites internet de chaque école		Il s'agit de l'un des objectifs du plan d'action du Riffeac, qui pourra être atteint au plus tôt en 2009
R.3.4 La recherche développement est dynamisée au sein de l'établissement		
A.3.4.1. élaborer et mettre en œuvre un programme de recherche - développement par chaque département	Le nouveau PE de l'ISEFEP définit la place de la recherche appliquée comme outils d'appui à la formation, au sein de l'établissement. Une direction de la recherche est ainsi proposée et les lignes directrices sont données dans le PE	Pour permettre l'amorçage des activités de recherches avec la nouvelle équipe d'enseignants-chercheurs (nouvellement recrutés ou en formation doctorale), l'ISEFEP devra d'abord se positionner comme partenaire auprès d'Institutions nationales et internationales disposant déjà d'une expertise reconnue en la matière (UOB, FUSAGx, etc.) dans le secteur professionnel. Au départ ces collaborations ne pourront être motivantes pour ces partenaires que si l'ISEFEP peut assurer la prise en charge de son activité de recherche. Une enveloppe budgétaire pour le développement de ces activités de recherche-développement devra être mise en place. Plus tard, lorsque l'ISEFEP aura développé une expertise avérée et reconnue, elle pourra alors mobiliser plus facilement les financements auprès des commanditaires et autres partenaires.
A.3.4.2. signer des protocoles d'accord de collaboration scientifique avec des centres de recherche internationaux		Voir A222 et A341
A.3.4.3. éditer une revue scientifique de qualité		Enveloppe budgétaire à prévoir pour une revue scientifique portant le label « RIFFEAC » dans laquelle les enseignants chercheurs de l'ISEFEP pourront publier.
A.3.4.4. le laboratoire de cartographie informatique est renforcé pour en faire un instrument de base de l'Observatoire de forêts tropicales en Afrique	<ul style="list-style-type: none"> - réhabilitation du laboratoire de géomatique - renforcement des équipements informatiques - appui du laboratoire de géomatique pour des prestations de formation SIG et BD au bénéfice des stagiaires de la FCM (stages 2007) - formation longue durée en Europe du responsable de labo en SIG (Calvin Dikongo) 	<p>Pour l'instant le labo est vu comme un outil de formation et d'accompagnement des stagiaires</p> <p>Avec le développement du volet recherche et le recrutement/formation de spécialistes de niveau PHD, le labo pourrait alors devenir un instrument de l'Observatoire des Forêts.</p>

5.1.2 Commentaires et recommandations pour le volet ENEF

Pour l'ENEF, l'essentiel des activités de réformes a tourné autour de l'élaboration du Projet d'Etablissement du nouvel Institut (ISEFEP) vers lequel l'école doit évoluer. Aujourd'hui, le projet a pu obtenir des résultats très prometteurs dans l'avancée de ses réformes, à travers le Comité Technique Interministériel (CTI) pour la mise en place de l'ISEFEP qui a pu faire valider ce Projet d'Etablissement au cours d'un atelier national tenu en juin 2008.

A ce stade, les principaux résultats suivants sont acquis :

- le projet d'établissement du nouvel ISEFEP donne les bases stratégiques et techniques préalables nécessaires à la mise en œuvre effective de la réforme ;
- les deux ministères de tutelles consentis soutiennent cette réforme ;
- les projets de loi et de décret portant la création de l'ISEFEP ont déjà fait l'objet de débat au sein d'un comité interministériel et sont prêts à être mis dans le circuit des signatures ;
- l'Etat Gabonais a déjà engagé des investissements conséquents dans la rénovation et le développement des infrastructures du futur ISEFEP ;
- la Délégation de la Commission Européenne a déclaré son ouverture à pouvoir poursuivre son soutien technique et financier dans la continuité du processus.

Cependant, ce processus est loin d'être terminé et un travail important est encore nécessaire pour que cette réforme voie effectivement le jour. La fin du « Projet d'appui régional à l'ENEF-ERAIFT » et de son soutien en expertise technique au 31 juillet 2008 risque d'être un facteur de ralentissement du processus si aucun autre appui ne prend le relais.

Les travaux de mise en œuvre de la réforme doivent se poursuivre immédiatement et éviter toute interruption. La suite du processus peut se distinguer en deux phases :

- une phase à court terme (1 an, à partir de septembre 2008) de consolidation technique et de ratification des textes, avec un travail d'accompagnement technique et de portage institutionnel et politique de la réforme à travers le CTI ;
- une phase à long terme (5 ans) de développement et d'investissement consacrant la mise en œuvre effective de l'Institut. Le plan d'action sommaire et le plan d'investissement présenté dans le Projet d'Etablissement donne une idée des efforts que devront consentir l'Etat et ses partenaires techniques et financiers (plan d'investissement estimé à 10 milliards de FCFA sur les 5 premières années).

Pour la mise en œuvre de la première phase, le CTI ne dispose pas à lui seul de toutes les compétences requises, notamment en ingénierie pédagogique et de formation portant sur les outils de mise en œuvre du système LMD. C'est afin de donner la capacité technique nécessaire à la bonne mise en œuvre de cette première phase par ce comité que des TDRs pour une requête, à soumettre par le CTI à la CAON et à la DCE, ont été élaborés (voir annexe 3).

5.2 Bilan des activités du volet ERAIFT

Pour rappel la gestion administrative, financière et technique du volet ERAIFT est assurée par l'Unesco-Paris, à travers deux Contrats de Subvention (CS):

- CS1 : de janvier 2006 au 30 avril 2007 ;
- CS2 : du 1^{er} mai 2007 au 31 juillet 2008.

L'AT du consortium CIRAD-FUSAGx ne joue qu'un rôle d'appui technique à la mise en œuvre des activités de l'ERAIFT. Ce chapitre ne présente que la synthèse de ces activités d'appui.

L'ensemble de toutes les activités financées et mises en œuvre dans le cadre de ces 2 contrats de subventions est détaillé dans les rapports techniques devant être fournis par l'Unesco.

5.2.1 Appui de l'AT long terme à l'ERAIFT

Au total l'AT long terme a réalisé 12 missions d'appui pour l'ERAIFT :

- 2 missions par Hervé Duchaufour, en novembre 2005 (atelier régional ENEF-ERAIFT) et en avril 2006 (atelier SNV)
- 10 missions par Jacques Peeters : novembre 2005, janvier 2006, mai 2006, juillet 2006 (CAU-Paris), décembre 2006 (CAU-paris), janvier 07, mars 07, novembre 07, décembre 07 et mars 08.

L'appui a essentiellement porté sur :

- la définition et l'élaboration des TDRs des missions d'appui technique court terme à mettre en œuvre avec le consortium CIRAD-FUSAGx, ainsi que le suivi technique de ces missions ;
- l'appui à la mobilisation de l'expertise de la SNV, et participation aux deux ateliers d'analyse institutionnelle portant sur l'ERAIFT sous la conduite de ce partenaire².
- l'appui à l'identification et l'élaboration du schéma d'implantation informatique et bureautique dans la cadre de la réhabilitation des infrastructures ;
- la préparation des contrats d'appui technique et de collaboration avec l'OSFAC ;
- l'appui à la mise en œuvre de l'appui logistique du projet FORINFO (contrat de collaboration via l'UICN) ;
- la proposition de mise en place d'un Groupe de Gestion Local (GGL) (non rendue effective par la suite) ;
- la préparation et mise à jour progressive de la planification des activités du projet ;
- l'élaboration et la mise à jour, dans les limites des données disponibles, des propositions détaillées de planification des dépenses budgétaires et la fixation des priorités d'investissements ;
- La préparation du volet ERAIFT des PTA (2005, 2006, 2007 et 2008) ;
- La préparation des Contrats de Subvention (CS1, CS2) et de leur avenant (avenant de prolongation de la CS1, avenant n°1 de la CS2) ;
- La participation au CAU (Paris, juillet et décembre 2006) et au CA (Kinshasa, décembre 2007 et mars 2008)
- La participation à l'atelier LMD de mars 2008.

² Le rapport final de ces deux ateliers, préparé avec l'appui de la SNV a été présenté au CAU en juillet 2006, et a mis en évidence des dysfonctionnements mal perçus par la Direction de Paris. L'étude institutionnelle réalisée par Baudouin Michel allait reprendre ces problèmes et proposer les solutions d'amélioration.

5.2.2 Appui de l'AT court terme à l'ERAIFT

Les missions d'appui technique court terme sur l'ERAIFT ont été les suivantes :

- Appui à la réforme sur la gestion financière de l'ERAIFT : appui des experts Philippe Pingannaud (63 h-j) et Francis Tshamala (76 h-j) :
 - Evaluation de la situation existante, recommandations des améliorations et propositions techniques (rapport de 1^{ère} consultation présenté en mars 2007)
 - Mise en œuvre du nouveau système comptable :
 - Mise en place d'un logiciel de traitement comptable (CIEL Evolution) et formation initiale de la responsable du service « budget-comptabilité-finances » aux fonctionnalités de ce produit (intervention du cabinet COFIGA) ; la responsable du service a été recrutée en interne ;
 - Elaboration du bilan d'ouverture de l'ERAIFT à la date du 1^{er} janvier 2007 et saisie comptable de ce bilan initial sur CIEL Evolution ; la préparation de ce bilan a été précédée d'un inventaire physique des éléments de patrimoine de l'ERAIFT, avec codification et valorisation des immobilisations ;
 - Saisie des transactions jusqu'au 31 août 2007, accompagnée de la formation de la responsable du service aux principaux jeux d'écritures comptables ;
 - Conception et rédaction d'un manuel des procédures de gestion, dont l'application démarrera en janvier 2008 : ce manuel sera éventuellement amendé / complété après 3 à 6 mois de mise en œuvre ;
 - rapport de synthèse (diffusé en novembre 2007) recensant les travaux effectués, les acquis obtenus ainsi que les *suspens à traiter* ;
 - Finalisation et clôture des comptes 2007, élaboration et mise à disposition des états financiers 2007 et ouverture des comptes 2008.

- Appui à la réforme institutionnelle de l'ERAIFT : appui des experts Baudouin MICHEL (23 h-j) et Henry Boukoulou (25h-j) :
 - Audit institutionnel, analyse des orientations stratégiques, recommandations des améliorations et propositions techniques (rapport de 1^{ère} consultation présenté et validé en décembre 2006) ;
 - Réalisation d'une analyse AFOM des scénarii institutionnels de l'ERAIFT et élaboration d'un chemin critique pour mettre en œuvre la réforme (éléments présentés lors du CA de décembre 2007) ;

- Appui à la préparation (programme et documents introductifs), à l'animation et à la rédaction du rapport de l'atelier LMD de mars 2008 à l'ERAIFT (réforme pédagogique) : appui des experts Baudouin Michel (10h-j) et Henri Boukoulou (12 h-j), en collaboration avec Jacqueline Bergeron (contrat direct avec l'Unesco) ;

- Appui à la mise en œuvre de la réforme pédagogique LMD : appui de l'expert Jacqueline Bergeron (16h-j) (en collaboration avec Théodore Treffon, en contrat direct avec l'Unesco) :
 - analyser l'offre actuelle de formation au regard du système LMD ;
 - animer l'atelier du groupe restreint se déroulant à Kinshasa (1er au 4 juin 2008) ;
 - animer l'atelier LMD en plénière avec l'ensemble de l'équipe pédagogique (9 au 14 juillet 2008) ;
 - présenter la nouvelle offre de formation aux partenaires devant le CA (14 juillet 2008).

Du point de vue institutionnel, l'un des points importants est l'adoption d'un statut d'école à part entière pour l'ERAIFT, celle-ci n'étant pour l'instant encore qu'un projet de l'Unesco. L'étude avait porté devant le CAU réuni en sa séance du 15 décembre 2006 trois options de statut :

- Première solution : une institution nationale, avec un Conseil d'Administration(CA) très ouvert sur les partenaires internationaux ;
- Deuxième solution : une école de l'UNESCO installée en RDC et répondant aux principes juridiques des Nations Unies ;
- Troisième solution : une fondation (ou ASBL) soutenue par des bailleurs de fonds internationaux.

La CAU avait opté pour la deuxième solution mais des investigations complémentaires devaient être menées pour analyser plus en détail la faisabilité. En effet, la reconnaissance de l'ERAIFT par l'Unesco peut se faire selon deux catégories :

- catégorie I : ERAIFT en tant qu'institution de l'UNESCO, régie par la réglementation administrative et financière de l'UNESCO ;
- catégorie II : ERAIFT en tant qu'institution autonome, agissant sous le couvert de l'Unesco.

Un travail d'analyse d'opportunité a été réalisé (mission de B. Michel) et a fait l'objet de débats contradictoires lors de la réunion du CA en décembre 2007 à l'ERAIFT. Bien que la CA a opté à priori pour la catégorie II la plus réaliste, une nouvelle solution a été proposée à l'analyse : placer l'ERAIFT comme filiale d'une institution de catégorie I africaine déjà existante, comme l'Institut International pour le Renforcement des Capacités en Afrique (Addis-Abeba, Ethiopie). Cette dernière solution est toujours à l'étude par l'UNESCO.

Les autres réformes importantes liés à l'implantation du nouvel organigramme et qui ont été mises en œuvre sont les suivantes :

- la mise en place, du 03 au 07 décembre 2007 du nouveau Conseil d'Administration et du nouveau Conseil Pédagogique, en lieu et place du CAU ;
- le recrutement du nouveau Directeur Général de l'ERAIFT et du nouveau Secrétaire Académique (selon les descriptifs de poste fourni par l'étude), lors du CA de décembre 2007.

Pour appuyer la mise en place de ce travail de réforme important, l'étude avait recommandé, en plus des missions courts termes d'assistance technique, la mise à disposition de l'ERAIFT d'un expert moyen terme (90 jours), qui a joué le rôle d'Intendant Général en appui à la Direction de l'Ecole. Un montant global de 60.000 € a été prélevé sur la ligne « Imprévus » de la Convention de Financement pour le financement de ce poste. L'expert, Josiane Falla, a mené à bien sa mission. Son rapport est fourni sur le CR-Rom joint.

5.2.3 Commentaires et recommandations pour l'ERAIFT

Malgré un appui soutenu de l'AT, la mise en place des réformes à l'ERAIFT reste confrontée à une lenteur dans le processus de prise de décision et surtout de mise en pratique des réformes souhaitées.

Cette lenteur est liée à plusieurs facteurs d'importance variable :

- Une résistance préalable de certains membres du CAU, fondateur de l'ERAIFT, convaincus du bien-fondé actuel et ne partageant pas spécialement les évolutions souhaitées. Nous signalerons, à titre d'exemple, le rejet préalable du rapport d'évaluation institutionnel élaboré avec la SNV, en juillet 2006, alors que plusieurs éléments de ce rapport ont finalement été intégrés dans l'esprit de la réforme. De même, la prise en considération réelle de la nécessité d'évoluer vers le système LMD ne s'est faite que très tardivement, alors que cet élément est recommandé depuis 2006. Le fait que la RDC elle-même ne s'est pas encore inscrite dans ce processus et la peur du changement que cela devrait engendrer explique cette hésitation. Ce n'est qu'avec l'insistance des partenaires de l'ERAIFT, membres du CA, qu'un coup de fouet a été donné à la réforme sur la fin du projet : la viabilité financière de l'école étant mise en jeu.

- La prise de décision pour l'opérationnalisation des activités centralisées autour du Project-Officer, dont les multiples responsabilités ne permettent pas la réactivité et la disponibilité nécessaires à une mise en œuvre rapide des activités, y compris de réforme, surtout dans le contexte des procédures de l'Unesco ;
- Un suivi pas toujours assez scrupuleux des recommandations techniques faites par l'assistance technique et les experts, en particulier pour la mise en œuvre de certains éléments de gestion financière (mise en place des caisses d'avance, etc. : voir rapport de Josiane Falla) ou de l'organisation des ateliers. Concernant ce dernier point la gestion des membres invités et les modifications de programme en dernière minute par le PO n'a pas permis aux ateliers LMD de mars et juillet 2008 d'atteindre pleinement leurs objectifs (voir rapport de J. Bergeron) ;
- Le mode particulier de fonctionnement de l'ERAIFT, avec une très forte majorité d'enseignants vacataires (dont la disponibilité est donc limitée) provenant d'Afrique, d'Amérique et d'Europe, ne facilite pas la mobilisation du corps enseignant pour travailler de façon assidue autour des questions très importantes de réformes pédagogiques ;
- Les difficultés liées au choix du futur statut de l'ERAIFT, dont l'acceptation en catégorie I (en tant que filiale d'Addis-Abeba) ne dépend plus de l'équipe de l'ERAIFT, mais des instances de l'Unesco.

La mise en place des réformes à l'ERAIFT a fait donc l'objet d'un processus d'abord lent, confronté à certaines résistances, avec une accélération du processus en fin de projet.

Aujourd'hui l'essentiel des grandes décisions a été pris par le CA, mais pour une bonne part son opérationnalisation reste à mettre en œuvre.

L'appui des partenaires (Belgique, UE) reste une condition incontournable aujourd'hui de durabilité à court et moyen terme de l'ERAIFT. Cet appui ne devra se faire que dans l'esprit des réformes institutionnelles et pédagogiques à mettre en œuvre. La réforme pédagogique LMD envisagée est très importante et nécessite un appui technique indispensable pour sa mise en œuvre effective dans les meilleurs délais. Le choix d'une équipe directionnelle de l'ERAIFT, basée à Kinshasa, disposant de la capacité de mener à bien ces réformes, à savoir également des pouvoirs suffisants en terme d'exécution opérationnelle (sans devoir à chaque fois dépendre de Paris), est essentiel.

ANNEXE 1 : Tableau synthétique de l'expertise mobilisée par le consortium

Expert	Nbr d'h-j	Objet de la mission d'appui
Chef d'Equipe : Expert Principal 1	764	
Hervé DUCHAUFOR (CIRAD)	628	AT long terme chef de projet du 14 décembre 2004 au 21 décembre 2007
Jacques PEETERS (FUSAGx)	136	AT long terme chef de projet du 1er janvier 2008 au 31 juillet 2008
Expert Principal 2	660	
Jacques PEETERS (FUSAGx)	660	AT long terme, expert principal n°2, adjoint au chef de projet, du 1er février 2005 au 31 décembre 2007
Experts Internationaux Principaux consortium	355,5	
Dominique CASSAN (CIRAD)	19,0	Etude évaluation du personnel et de la gestion des ressources humaines à l'ENEF
Dominique LOUPPE (CIRAD)	20,0	Etude d'évaluation des besoins de formation du secteur forêt/environnement en Afrique Centrale
Charles DOUMENGE (CIRAD)	10,0	Appui à l'atelier régional de Kinshasa en décembre 2005
	26,0	
Guillaume LESCUYER (CIRAD)	14,0	Appui à la préparation et à l'animation des modules de formation n°3 et 4 (Gestion des conflits dans les aires protégées et écotourisme)
Madeleine MUTEL (sous traitance CIRAD)	15,0	
Jacqueline BERGERON (sous traitance CIRAD)	51,0	Appui à la mise en œuvre de la réforme LMD à l'ENEF, animation des ateliers de formation-action et animation de l'atelier d'autoévaluation du personnel et sur la VAE
Jacqueline BERGERON (sous traitance CIRAD)	15,5	Appui à la mise en œuvre de la réforme LMD à l'ERAIFT, à l'animation des ateliers LMD de juin et juillet 2008 (15,5h-j internationaux équivalent au 40h-j régionaux).
Eric FORNI (CIRAD)	4,0	Appui au montage du référentiel de formation de la licence Pro Aménagement
Francis LAUGINIE (sous traitance CIRAD)	20,0	Appui à l'élaboration du Plan d'action et des nouveaux statuts du Riffeac, et à l'animation des ateliers
Gilles KOESTEL (FUSAGx)	18,0	Etude diagnostic sur la gestion financière à l'ENEF
Philippe PINGANAUD (Fusagx)	63,0	Etude diagnostic sur la gestion financière à l'ERAIFT, mise en œuvre des nouveaux outils et système de gestion et établissement des journaux comptables
Fabien POUSSE (FUSAGx)	26,0	Etude Institutionnelle et d'orientation stratégique sur l'ENEF
Baudouin MICHEL (FUSAGx)	23,0	Etude Institutionnelle et d'orientation stratégique sur l'ERAIFT
	10,0	Appui à la préparation et à l'animation de l'atelier LMD de l'ERAIFT de mars 2008
Cedric VERMEULEN (FUSAGx)	10,0	Appui à la préparation et à l'animation du module n°2 "volet social de l'aménagement"
Benoit DEMARQUEZ (FUSAGx)	11,0	
Experts Principaux régionaux	270,0	
Mesmin TCHINDJANG (CGAT)	15,0	
Patrice BIGOMBE LOGO (CGAT)	15,0	
Julien FEIZOURE (CGAT)	15,0	
Victor KIPOUMI (CGAT)	15,0	
Francois KAPA BATUNYI (CGAT)	15,0	
Henri BOUKOULOU (CGAT)	35,0	Etude Institutionnelle et d'orientation stratégique sur l'ENEF
	25,0	Etude Institutionnelle et d'orientation stratégique sur l'ERAIFT
	12,0	Appui à la préparation et à l'animation de l'atelier LMD de l'ERAIFT

		de mars 2008
Francis TSHAMALA (sous traitance CIRAD)	76,0	Etude diagnostic sur la gestion financière à l'ERAIFT, mise en œuvre des nouveaux outils et système de gestion et établissement des journaux comptables
Jean Claude NGUINGUIRI (CGAT)	35,0	Appui à la préparation et à l'animation du module n°2 "volet social de l'aménagement"
Konan Edouard NGUESSAN (CGAT)	12,0	Appui au paramétrage du logiciel comptable SAGE à l'ENEF, à l'élaboration des plans comptables et à la formation du personnel
Experts Internationaux Assistants consortium	86,0	
Fabienne MUTEL (sous-traitance)	23,0	Appui à la préparation et à l'animation du module de formation HQP (ingénierie pédagogique)
Moussa TOURE (sous-traitance cirad)	20,0	Appui à l'élaboration du Plan d'action et des nouveaux statuts du RIFFEAC, et à l'animation des ateliers
Jean Louis DOUCET (FUSAGx)	26,0	Appui à la préparation et à l'animation du module n°1 "dynamique des peuplements", à la formation des techniciens de l'ENEF et à la mise en place de la pépinière et des dispositifs de suivi dans la FCM
Cédric VERMEULEN (FUSAGx)	12,0	Appui à la préparation et à l'animation du module n°2 "volet social de l'aménagement"
Benoît DEMARQUEZ (FUSAGx)	5,0	Appui à la préparation et à l'animation du module n°2 "volet social de l'aménagement"
Experts Locaux Principaux	108,0	
Rose ONDO (CGAT)	15,0	Etude évaluation du personnel et de la gestion des ressources humaines à l'ENEF
Jacqueline MOTO OSSOU (CGAT)	12,0	Etude sur la gestion financière à l'ENEF: collecte des documents et textes de référence et repères par rapport à l'implication du LMD
Gabriel ZOMO YEBE (CGAT)	7,0	Appui à l'étude d'orientation stratégique de l'ENEF
Marc ESSANGUI (CGAT)	6,0	Contribution à l'élaboration du site WEB du RIFFEAC
Prosper OBAME ONDO (CGAT)	15,0	Etude d'évaluation des besoins de formation du secteur forêt/environnement en Afrique Centrale
Aristide KASSENGOYE (CGAT)	33,0	Appui à la préparation et à l'animation des modules de formation n°3 et 4 (Gestion des conflits dans les aires protégées et écotourisme)
IPN et ENS J-Joseph NZIGOU (CGAT)	10,0	Appui à la préparation et à l'animation du module de formation HQP (ingénierie pédagogique)
IPN et ENS J-P BOUSSOUGOU (CGAT)	10,0	
Experts Locaux Assistants	74,0	
Flavien HEKEELLA (CGAT)	18,0	Etude évaluation du personnel et de la gestion des ressources humaines à l'ENEF
Armand G BOUBADY (CGAT)	32,0	Appui à la préparation et à l'animation du module n°1 "dynamique des peuplements", à la formation des techniciens de l'ENEF et à la mise en place de la pépinière et des dispositifs de suivi dans la FCM
Raoul NIANGADOUMA (CGAT)	24,0	Appui à la formation des techniciens de l'ENEF et à la mise en place des dispositifs de suivi dans la FCM

ANNEXE 2 : Dépenses restant à régulariser sur le compte principal

1. Solde à payer du Contrat FORESTA-GABON

Un contrat de prestation avec FORESTA-GABON a été signé en mai 2008 et porte sur l'ouverture d'un dispositif pédagogique de layons d'inventaires dans la Forêt Classée de la Mondah. L'ensemble des éléments du dossier est dans le Dossier de Paiement (DP) n° 495, transmis à la CAON dans le mémoire de clôture du PTA 2008.

Le montant total du contrat est de 2.896.000 Fcfa après prélèvement de la TPS. Seules la 1ère tranche d'avance (1.200.000 Fcfa) et la TPS (304.000 Fcfa) ont été payées. Le solde restant à payer est de 1.696.000 Fcfa.

Un premier rapport des travaux a été fourni par Foresta-Gabon (voir DP 495). Après contrôle des travaux (voir rapport d'expertise du Département Exploitation de l'ENEF du 25 juillet 08), plusieurs manquements ont été observés (défaut de pancartage, dégagement au sol non respecté, etc), et il a été convenu avec le prestataire que ce dernier devait renvoyer ses équipes sur le terrain pour finaliser les travaux conformément aux termes du contrat.

Le solde ne pourra être payé à Foresta-Gabon que sur remise du rapport final d'activité approuvé par la Direction Générale de l'ENEF et contrôlé sur le terrain par Mr Antoine DISSAKI (07 91 05 49), Chef du Département Exploitation Forestière, qui assure le suivi technique de ce dossier.

2. Solde à récupérer du contrat EGIDE

Le contrat du PTA 2008 avec EGIDE a pour objet la gestion du dernier boursier en formation en France, Mr Calvin Dikongo (voir DP n°457 du mémoire n°1 du PTA 2008 et DP n°498 du mémoire n°2 de clôture du PTA 2008).

Comme mentionné dans le courrier envoyé à EGIDE et mis en copie à la CAON, ce contrat prend fin au 31 juillet 2008 et EGIDE ne peut effectuer la clôture et le remboursement du solde trop perçu qu'après vérification des comptes après cette date. Egide transmettra donc ces derniers éléments de comptabilité à la CAON et remboursera le solde trop perçu sur le compte principal du projet.

3. Frais de fonctionnement du RIFFEAC

Dans le cadre du Plan de Travail Annuel établi début de l'année 2008 pour le RIFFEAC, un montant forfaitaire de 5.000.000 de Fcfa a été budgété pour le 1^{er} semestre 2008, avec une contribution de 2.500.000 Fcfa du Projet ENEF-ERAIPT et une contribution de 2.500.000 Fcfa du Projet FORINFO.

Il a été convenu avec la coordination et la présidence du RIFFEAC que cette contribution serait directement versée dans le nouveau compte ouvert au nom du RIFFEAC, ce dernier disposant maintenant de son nouveau statut. Le retard subi dans l'obtention du statut a provoqué une ouverture très tardive du compte RIFFEAC, et n'a pas permis au projet d'honorer jusqu'à ce jour cet engagement de 2.500.000 Fcfa.

L'ouverture du compte est attendue dans les jours à venir et l'ensemble du dossier relatif à ce paiement (facture, PTA du RIFFEAC) sera directement présenté par le coordonnateur du RIFFEAC à la CAON pour paiement via le compte principal.

4. Prise en charge du Conseil d'Administration des 30 et 31 juillet 2008

Dans le cadre du PTA 2008, 35.000.000 Fcfa ont été prévus pour la prise en charge de l'atelier national et le Conseil d'Administration (CA) en vue de la validation du Projet d'Etablissement.

Le CA de l'ENEF est programmé les 30 et 31 juillet 2008 et les dépenses y relatives sont donc éligibles. Cependant la gestion de ces dépenses ne peut être faite sur le compte secondaire en ce moment clôturé (voir courrier transmis à la CAON sur ce point ci-joint). Le Directeur Général de l'ENEF se rapprochera de la CAON pour étudier avec eux les possibilités et modalités de prise en charge de cet événement sur le compte principal du projet.

5. Mobilisation des imprévus

Une demande de mobilisation des imprévus pour l'équipement de l'ENEF en mobilier (table et siège d'étudiants, etc.) a été adressée à la CAON en juin 2008 et a été accordée par la DCE. La Direction Générale de l'ENEF se rapprochera de la CAON pour le suivi de ce dossier.

ANNEXE 3 : Termes de référence de l'appui au Comité Technique Interministériel

Mission d'étude en appui technique
au Comité Technique Interministériel (CTI)
pour la mise en place de
l'Institut Supérieur des Eaux, des Forêts, de l'Environnement et de la
Pêche (ISEFEP)

TERMES DE REFERENCES

Version provisoire

Contexte

En mai 2001 le groupement canadien CR SOGEMA-Université Laval réalise une étude portant sur la formation à l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts du GABON (ENEF). Cette étude, réalisée dans le cadre du Projet Forêts et Environnement (PFE), donne à lire la situation institutionnelle et organisationnelle de l'établissement. Elle permet de définir une stratégie et un plan d'actions pour que l'établissement s'adapte aux besoins du marché national et régional.

En juin 2002, les résultats de cette étude sont présentés devant un comité de validation réunissant les acteurs du secteur Forêt et Environnement et les partenaires de l'école. A l'issue de cet atelier un plan d'action est validé. Il s'appuie sur des recommandations adressées au gouvernement et aux partenaires financiers pour redynamiser l'établissement. Sa mise en œuvre sera notamment appuyée par le « Projet d'Appui Régional à l'ENEF et l'ERAIFT », issu d'une convention de financement signée en décembre 2002 entre le gouvernement du Gabon et l'Union Européenne.

Ce projet doit répondre à des objectifs de renforcement des capacités des deux écoles, à l'adaptation de leurs offres de formations initiale et continue au contexte et aux besoins du secteur forêt -environnement du Bassin du Congo, et à la mise en place des réformes institutionnelles et organisationnelles nécessaires à l'atteinte de ces objectifs. L'avènement du système LMD (Licence -Master- Doctorat) en 2005 allait considérablement influencer le processus.

En 2005 et 2006 plusieurs études diagnostics sur l'ENEF sont venues compléter l'étude de la SOGEMA ; on citera notamment :

- l'étude organisationnelle et institutionnelle (F.Pousse et H Boukoulou) ;
- l'étude sur la gestion financière (G.Koestel) ;
- l'autoévaluation du personnel administratif et enseignant de l'ENEF (D.Cassan).

Réalisées avec l'appui d'experts internationaux et sous-régionaux du consortium CIRAD - FUSAGx, elles ont pris en compte deux éléments de réformes importants :

- la décision du gouvernement du Gabon de faire évoluer son enseignement vers le système LMD (déclaration en 2006 et décret d'application en 2007);
- les nouvelles orientations politiques du Ministère de l'Economie Forestière. en particulier la volonté de rattacher l'ENEF à l'Enseignement Supérieur sous la forme d'un Institut Supérieur et d'accueillir les cycles inférieurs anciennement assurés à l'ENEF dans une nouvelle « Ecole des métiers du bois ».

Ces études proposent, chacune à leur niveau, les recommandations et éléments de réformes ciblant la mutation de l'ENEF vers un Institut Supérieur des Eaux, des Forêts, de l'Environnement et de la Pêche (ISEFEP) s'inscrivant dans l'approche LMD. Pour pouvoir engager cette réforme et conformément au cadre légal de l'enseignement supérieur dans le dispositif LMD, l'ENEF se devait d'élaborer le Projet d'Etablissement (PE) du futur ISEFEP vers lequel elle doit évoluer. Cette démarche a été entamée en 2007, dans le cadre d'un processus participatif d'action/formation, impliquant l'ensemble des équipes directionnelle et pédagogique de l'école.

Le Projet d'Etablissement présente et explique la pertinence de ses objectifs et des ses orientations stratégiques dans le contexte socio-économique national et de la sous-région, en particulier en relation avec les besoins en formation dans le bassin d'emploi ciblé. Ce PE assure la cohérence des importantes réformes envisagées. Il présente la nouvelle offre de formation ainsi que les méthodes et outils pédagogiques préconisés, il définit les modalités organisationnelles et de gestions administrative et académique adéquates, il propose les plans de recrutement et de formation des personnels, il fixe un plan d'action et il simule le plan d'investissement permettant sa mise en œuvre.

Une première ébauche du Projet d'Etablissement a été élaborée de façon participative (plusieurs ateliers d'action/formation en 2007) et a subi un processus de validation, d'abord en interne par l'ENEF, ensuite en externe par le Comité Technique Interministériel (CTI) mis en place en mars 2008.

Ce CTI, présidé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, est constitué par des représentants des principaux départements ministériels et institutions de formations concernées. Ce Comité a pour mission de piloter le processus de validation externe du Projet d'Etablissement de l'ISEFEP et de suivre ensuite sa mise en œuvre. Le Projet d'Etablissement, ainsi que les projets de loi (portant création de l'ISEFEP) et de décret (portant organisation de l'ISEFEP) ont été analysés et amendés par le CTI au cours de ses réunions organisées les 26 mars, 30 avril, 27 mai et 05 juin 2008.

Le processus de validation s'est poursuivi par la tenue, les 17 et 18 juin 2008, d'un atelier national de validation des résultats des travaux du CTI, par l'ensemble des structures et institutions publiques nationales directement concernées. Ce projet de réforme sera enfin soumis au Conseil d'Administration prévu les 30 et 31 juillet 2008.

Problématique

Avec l'appui technique et le soutien financier du « Projet d'appui régional à l'ENEF -ERAIPT », un chemin très important a pu être réalisé dans le processus de réforme. A ce stade, les principaux résultats suivants sont acquis :

- le projet d'établissement du nouvel ISEFEP donne les bases stratégiques et techniques préalables nécessaires à la mise en œuvre effective de la réforme ;
- les deux ministères de tutelles consentis soutiennent cette réforme ;
- les projets de loi et de décret portant la création de l'ISEFEP ont déjà fait l'objet de débat au sein d'un comité interministériel et sont prêts à être mis dans le circuit des signatures ;
- l'Etat Gabonais a déjà engagé des investissements conséquents dans la rénovation et le développement des infrastructures du futur ISEFEP ;
- la Délégation de la Commission Européenne a déclaré son ouverture à pouvoir poursuivre son soutien technique et financier dans la continuité du processus.

Cependant, ce processus est loin d'être terminé et un travail important est encore nécessaire pour que cette réforme voie effectivement le jour. La fin du « Projet d'appui régional à l'ENEF-ERAIPT » et de son soutien en expertise technique au 31 juillet 2008 risque d'être un facteur de ralentissement du processus si aucun autre appui ne prend le relais.

Les travaux de mise en œuvre de la réforme doivent se poursuivre immédiatement et éviter toute interruption. La suite du processus peut se distinguer en deux phases :

- une phase à court terme (1 an) de consolidation technique et de ratification des textes, avec un travail d'accompagnement technique et de portage institutionnel et politique de la réforme à travers le CTI ;
- une phase à long terme (5 ans) de développement et d'investissement consacrant la mise en œuvre effective de l'Institut. Le plan d'action sommaire et le plan d'investissement présenté dans le Projet d'Etablissement donne une idée des efforts que devront consentir l'Etat et ses partenaires techniques et financiers (plan d'investissement estimé à 10 milliards de FCFA sur les 5 premières années).

Pour la mise en œuvre de la première phase, le CTI ne dispose pas à lui seul de toutes les compétences requises, notamment en ingénierie pédagogique et de formation portant sur les outils de mise en œuvre du système LMD. C'est afin de donner la capacité technique nécessaire à la bonne mise en œuvre de cette première phase par ce comité que la présente requête a été élaborée.

Objectif et résultats attendus de l'action

L'objectif spécifique de l'action est l'apport en appui technique et en étude au CTI pour la consolidation technique et le portage institutionnel du projet de réforme de l'ISEFEP.

Les résultats attendus sont :

- R1. Les éléments techniques et outils de mise en œuvre du projet d'établissement sont affinés et finalisés en concertation avec l'Enseignement Supérieur ;
- R2. Le projet de réforme et les projets de textes (loi et décret) sont présentés et soutenus auprès des instances politiques et amendés au besoin ;
- R3. Les compétences en matière de mise en œuvre de la réforme LMD des membres du CTI et des personnes ressources concernées des deux ministères de tutelles sont renforcées.

Activités et modalités méthodologiques

Les activités principales à conduire par l'équipe d'expert avec le CTI sont les suivantes :

- finaliser le montage de la Licence Professionnelle Aménagement, en particulier :
 - o amender et valider les contenus des unités d'enseignements (UE) avec les professionnels concernés ;
 - o fixer avec des professionnels ciblés les modalités et outils de stage et de formation par alternance ;

- définir, en concertation avec l'Enseignement Supérieur, les modalités de validation des UE (modalités d'attribution des crédits, modalités de compensation entre et à l'intérieur des UE, etc.) ;
 - définir les outils et modalités d'évaluation des apprenants ;
 - définir les outils et modalités d'évaluation des enseignements ;
 - compléter le formulaire d'habilitation prévu par l'Enseignement Supérieur ;
- préparer le Règlement Intérieur de l'ISEFEP, notamment en ce qui concerne les modalités détaillées de fonctionnement des services pédagogiques (Service Scolarité, Service Vie Etudiante, Service Information et Orientation Pédagogiques, Service Stage et Emploi, etc.) ;
- élaborer les outils d'appui à ces services (livret d'accueil, livret et convention de stage, contrat type de vacation, etc.) ;
- préparer le plan détaillé de recrutement/affectation des premières personnes ressources prioritaires à mettre en place (Directeur, Chef de Département, Chef de Services, etc.), y compris l'élaboration de leur fiche de poste et la définition des profils requis ;
- construire le plan détaillé de formation prioritaire (en particulier pour les formations longues durée de niveau Docteur et Master) et faciliter la recherche des moyens nécessaires ;
- préparer les documents et éléments budgétaires nécessaires à la mobilisation des budgets de l'Etat et des partenaires ;
- présenter et défendre, auprès des diverses parties prenantes devant approuver les projets de loi et décret, le projet de création de l'ISEFEP, et amender aux besoins les textes subséquents ;
- assurer au cours des missions d'études et d'appui technique, la sensibilisation, la formation et l'encadrement de l'ensemble des personnes ressources participant aux différentes étapes du processus. L'ensemble de ces activités doivent être menées dans la cadre de la poursuite du processus participatif de formation/action, permettant aux principaux bénéficiaires de mieux s'approprier les résultats des travaux et d'être à même de reproduire ce type de démarche sans devoir recourir à nouveau à de l'aide extérieure. De ce fait les experts alterneront des travaux cadrés de groupes thématiques avec des ateliers de restitution/amendement/validation durant lesquelles les éléments de formation/information jugés nécessaires seront apportés.

L'ensemble de ce travail devra être piloté par le CTI qui en fonction des thématiques et objets des réunions invitera les personnes ressources et institutions les plus adéquates. Le CTI travaillera en étroite collaboration avec l'Enseignement Supérieur, et se référera au besoin au Comité National LMD sur les questions techniques du LMD nécessitant un arbitrage national.

Le CTI prendra également une attache particulière avec le Comité Technique LMD de la CEMAC afin de suivre et d'harmoniser son avancée avec celle de la sous-région. Un représentant de ce comité CEMAC sera désigné comme membre permanent du CTI.

La réalisation de cette mission fera appel à un panel d'experts locaux, qui avec l'appui de l'expertise internationale permettra d'une part, d'assurer une meilleure contextualisation de la réforme LMD au Gabon et, d'autre part, pourra par la suite valoriser les savoirs et expériences acquis au cours de la mission. Ces experts pourront poursuivre avec plus d'aisance par après leur appui au processus de réforme LMD, que ce soit à l'ISEFEP ou dans d'autres institutions gabonaises ou sous-régionales.

Expertises sollicitées

Afin d'appuyer les travaux du CTI, les expertises suivantes sont sollicitées :

	Type d'Expert	Fonction	Profil souhaité
IIF 4 h-m	Un expert International Senior en Ingénierie de formation	<ul style="list-style-type: none"> - Coordonnateur de la mission d'étude - Encadrement/conseil méthodologique sur les aspects techniques de la réforme LMD - appui sur le montage des outils pédagogiques et d'ingénierie à mettre en œuvre <p>120 jours de prestation répartis de septembre 2008 à juin 2009, dont au moins 100 jours au Gabon en 6 missions</p>	<ul style="list-style-type: none"> - expert international, de niveau Docteur, dans le domaine de l'Ingénierie pédagogique et de formation ; - bonne expérience dans la conduite des réformes LMD au sein des institutions de formation, en particulier en Afrique Centrale ; - une bonne expérience dans l'espace de l'enseignement supérieur au Gabon est un atout ; - bonne expérience de conduite de processus participatif et d'animation d'atelier
ES 2 h-m	Un expert national du système d'enseignement supérieur au Gabon	<ul style="list-style-type: none"> - appui/conseil et propositions techniques sur les orientations à prendre et les outils d'ingénierie à mettre en œuvre afin de s'adapter au mieux aux réalités du système actuel de l'enseignement supérieur 	<ul style="list-style-type: none"> - expert national de niveau Docteur, disposant d'une grande expérience dans le pilotage et la mise en œuvre des politiques de l'Enseignement Supérieur ; - Bonne maîtrise du système LMD et expérience de sa mise en œuvre au Gabon

IG 2x 2h-m	deux experts nationaux d'institutions gabonaises de formation, partenaires stratégiques	- appui/conseil et propositions techniques devant assurer l'intégration de l'ISEFEP dans l'espace de l'Enseignement Supérieur gabonais et permettre une complémentarité avec les établissements partenaires	- experts nationaux de niveau Docteur, spécialistes d'un ou plusieurs domaines de compétence du futur ISEFEP ; - bonne expérience des débuts de mise en oeuvre du LMD au sein de leur institution
ER 1 h-m	Un expert enseignant de l'ERAIFT	- appui/conseil et propositions techniques devant permettre la construction des passerelles entre l'ISEFEP et l'ERAIFT et assurer la cohérence et la complémentarité dans le contexte sous-régional	- expert sous-régional de niveau Docteur, spécialiste d'un ou plusieurs domaines de compétence du futur ISEFEP, chargé d'enseignements à l'ERAIFT ; - implication effective dans la réforme LMD en cours à l'ERAIFT
NIF 2h-m	Un expert national, spécialiste des outils pédagogiques et d'ingénierie	- participation au montage technique des outils pédagogiques, règlement intérieur et autres aspects techniques de la mise en oeuvre du LMD	- expert national de niveau Docteur ou Master, expérimenté dans l'accompagnement pédagogique ; - expérience pédagogique au sein de l'ENEF et implication dans la mise en oeuvre de la réforme LMD
AM 0.5 h-m	Un expert national, aménagiste forestier	- appui/conseil et propositions techniques pour la finalisation du montage de la Licence Aménagement	- expert national de niveau Docteur ou Master, spécialiste du domaine de l'aménagement forestier ; - bonne connaissance du milieu professionnel et des besoins adéquats en compétence du secteur
JU 1 h-m	Un expert national juriste	- Appui à l'amendement et à la finalisation des projets de textes (loi et décret)	- Expert national de niveau Master, Juriste - Bonne expérience dans la préparation de textes similaires dans le secteur forêts/environnement et dans l'Enseignement Supérieur

Les prestations des experts seront réparties entre septembre ou octobre 2008 et juin 2009, selon un calendrier prévisionnel qui sera fixé par le chef de mission avec le CTI lors de la première mission de planification/programmation.

Afin de garantir la réussite de la mission il est impératif que, en parallèle à la mobilisation de l'expertise, la prise en charge des frais de fonctionnement du CTI (frais de réunions et d'ateliers) soit assurée, que ce soit par les deux ministères de tutelle concernés et/ou par les partenaires d'appui potentiel.

Ces frais de fonctionnement du CTI sur l'ensemble de la durée de la prestation sont estimés comme suit :

	Prix unitaire	Nbr	Coût Total en Fcfa
Réunions du CTI	Forfait de 1.200.000 / réunion	10 réunions	12.000.000
Ateliers thématiques	Forfait de 5.000.000 /atelier	4 ateliers	20.000.000
Divers			3.000.000
		Total	35.000.000

Chronogramme Prévisionnel

Activités	2008				2009					
	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	juin
Mission de coordination et planification de l'expertise avec le CTI										
Recherche et mobilisation des experts										
Valider les contenus de la Licence Pro Aménagement et fixer les modalités des stages										
Définir les modalités de validation des UE et d'évaluation des apprenants et enseignants										
Finaliser le formulaire d'habilitation de la Licence Pro Aménagement										
Préparer le RI et les outils d'appui aux services pédagogiques										
Préparer les plans prioritaires de recrutement /affectation et de formation										
Appui à la préparation des documents de										

	2008			2009						
mobilisation et recherche budgétaire										
Suivi du processus des signatures et amendements des projets de textes										
Formation/action										

Indicateurs

Les indicateurs de réussite de l'intervention sont les suivants :

- le contenu de la Licence Pro Aménagement est validé par les professionnels et les passerelles externes avec des institutions de formation gabonaises et l'ERAIPT sont élaborées ;
- le formulaire d'habilitation de la Licence Professionnelle Aménagement est complété selon les normes en vigueur ;
- une première ébauche du règlement intérieur définissant les règles de gestion des différents services et le fonctionnement pédagogique de l'institut est disponible ;
- les outils d'appui aux services pédagogiques (livret d'accueil, livret et convention de stage, contrat type de vacation, etc.) sont disponibles ;
- les plans prioritaires détaillés de recrutement/affectation et de formation sont disponibles et mis en œuvre ;
- les documents budgétaires et argumentaires nécessaires à la mobilisation des moyens sont délivrés ;
- les projets de textes (loi et décret) sont amendés et signés (ou en phase finale de signature) ;
- une démarche participative de formation/action a été mise en œuvre.